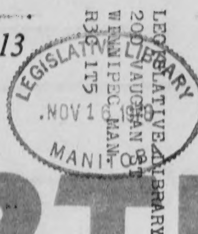
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 29 SAINT-BONIFACE JEUDI 16 NOVEMBRE 1978

La Broquerie

Un épisode de plus

Dans le controversé dossier scolaire de La Broquerie, il était prévu depuis un moment que les farouches opposants à l'école française manifesteraient un jour prochain, une fois de plus, leur rancoeur à l'égard de ceux qui l'avaient obtenue après de longues luttes. Et bien c'est fait. Dans les pages du "Papier de chez nous", une feuille mensuelle tirée à quelques 150 exemplaires par la Chambre de commerce locale, l'attaque est venue dans la dernière livraison. En français noir sur blanc.

par André-Yves Rompré

"ENFIN... Juste avant le centenaire de notre paroisse, nous avons notre école anglaise à La Broquerie. Nous pourrons donc devenir un village comme les autres, et nous dirons de La Broquerie, l'ancien petit village canadien français du sud-est du Manitoba; ceci grâce à l'habilité (sic) de notre commissaire local. Welcome to La Broquerie!!!"

Sans aucune présentation, ni aucune nuance, ce texte apparaît là, concluant, vindicatif, et sur un ton qui suggère le sarcasme à l'endroit des nombreux parents qui ont longtemps lutté en faveur de l'école française à La Broquerie. Le tout, anonyme, par surcroît.

A la première lecture, il est permis de se demander s'il s'agit là d'un billet humoristique rédigé par un malin farceur. Il n'en est cependant rien quand on tente d'en retrouver l'origine.

Poursuivre la recherche, c'est se heurter à un mur de silence. Exemple: le responsable du contenu du "Papier de chez nous", M. Jean-Léon Lord, aussi chargé de la publicité de la Chambre de commerce, se refuse à tout commentaire qui pourrait mener à l'identité de l'auteur de la missive. La seule chose qu'on ait pu tirer de M. Lord, c'est que s'il n'avait pas été "d'accord avec cela", il ne l'aurait pas publié. Voilà qui en dit long sur les pratiques d'information du "Papier de chez nous"...

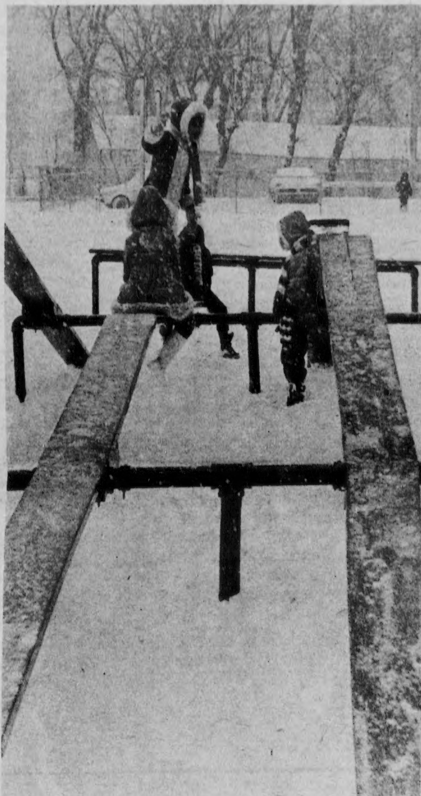
Derrière la perle de littérature qu'a publiée le "Papier de chez nous", il y a là, mis en lumière, tout le conflit qui perdure à La Broquerie depuis l'avènement de l'école française, obtenue après de longues luttes de parents. Une école française qui fonctionne, et "qui fonctionne bien", de préciser le "commissaire local" M. Alfred Laurencelle, directement visé par la main anonyme.

Commentant ce qui a été écrit, ce dernier déclare: "Je trouve pour le moins curieux qu'on dise une chose semblable. Le but de tout cela est, à mon avis, de soulever la chicane". Il s'agit, selon le commissaire Laurencelle, d'une action de "quelques personnes seulement".

Il y a donc lieu de s'interroger sur ces "quelques personnes" et sur les motifs qui les poussent à s'acharner contre le français.

C'est ce que l'on fait depuis une semaine à La Broquerie. L'un des premiers organismes concernés par l'attaque, le comité des parents de l'école française préfère garder le silence sur cette affaire face aux journalistes, en disant que c'est une "chicane de famille, qu'il faut régler en famille".

Il semble toujours que le seul crime, sinon le seul péché, dont on veut accuser les parents en faveur de l'école française, c'est d'avoir fait appliquer la loi 113 de 1970, et d'avoir obtenu par la suite une école française pour les jeunes canadiens français de La Broquerie.



Cette semaine, pendant que les automobilistes s'amusaient pour la première fois de la saison à déneiger les voitures, les écoliers, eux, les chanceux, se souciaient davantage de profiter de la première chute de neige.

AU SOMMAIRE

Éditorial

Contre les abus dans l'usage de la carte d'assurance sociale

Le gouvernement fédéral est en train de préparer des recommandations visant à assurer que l'information obtenue grâce au numéro d'assurance sociale des Canadiens n'enfreint pas la déclaration des droits de la personne. Cette question alimente bien des débats à la Chambre des communes, et les citoyens sont tenus d'y regarder de plus près.

Désormais, les numéros d'assurance sociale relèvent du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et non plus de celui de la Santé et du Bien-Etre social. Bien plus, c'est maintenant le seul ministre en titre qui détient un pouvoir discrétionnaire en matière d'application de la loi. En d'autres mots, c'est présentement l'Honorable Bud Cullen qui a, en ses seules mains, le pouvoir de freiner ou non les abus que l'utilisation de la carte peut causer.

•

Présentement, seul le gouvernement *fédéral est habilité à utiliser le numéro* d'assurance sociale, et ce, dans trois domaines spécifiques: le Régime de pensions du Canada, l'impôt sur le revenu, et l'assurance-chômage. Mais rien dans la loi n'autorise le gouvernement à interdire à quiconque de faire usage de ce numéro.

C'est là une bien drôle de contradiction qui permet aux banques, à l'entreprise privée, à certains services publics, enfin à à peu près n'importe qui qui en a l'audace, d'exiger l'identification sur présentation de ladite carte.

Depuis quelque temps, le ministre tente de rassurer, tant bien que mal, les Communes en leur disant que toutes les dispositions seront prises pour qu'il n'y ait pas de ces abus dans un éventuel usage accru des numéros d'assurance sociale.

Ce que les citoyens ignorent souvent, c'est qu'ils sont en droit de refuser la présentation de la carte d'assurance sociale, en dehors de ce que demande la loi fédérale.

•

La pratique, de plus en plus courante, de demander à tout moment la présentation de la carte peut devenir une entrave à la vie privée des citoyens et laisser la voie libre à l'instauration d'un régime de "carte d'identité nationale". Un ministre "bien-pensant" ne se heurterait en principe à aucune entrave légale à la chose.

C'est pourquoi des mesures législatives sévères doivent être émises pour assurer qu'aucune menace à la vie privée des citoyens, et finalement à leur sécurité, ne soit permise.

Le ministre concerné justifie l'emploi du numéro d'assurance sociale en affirmant que "lorsqu'il s'agit d'utiliser des noms et des numéros, un programme est invariablement mieux géré si l'on utilise des numéros, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu, des comptes en banque, et le reste".

"Et le reste?". Cela veut-il dire que le gouvernement va continuer à laisser libre cours aux pratiques de n'importe quel commerçant qui peut exiger le numéro d'assurance sociale du client quand celui-ci veut acheter une paire de culottes à vingt dollars? -Quand ce n'est pas d'exiger du client que sa photo soit prise en pareil cas? -La pratique est courante, et les honnêtes citoyens n'ont d'autres recours que de se sentir coupables, bien malgré eux.

Le gouvernement va-t-il aussi permettre aux corps policiers de faire un usage outrancier des numéros d'assurance sociale des chômeurs ou des assistés sociaux quand viendra le temps de mener une enquête?

•

Avant de légiférer en cette matière, le gouvernement est tenu d'informer les citoyens, et ceux-ci de faire valoir leur point de vue. Et pourquoi pas par voix référendaire? Entre la sécurité sociale et la sacro-sainte "sécurité nationale" invoquée à toutes les sauces, il n'y a qu'un petit pas à franchir...

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Gratitude des habitants d'Aubigny

Les victimes de la tornade ne savent comment apprécier à leur juste valeur les dervices quileur ont été rendus.

pas comment apprécier à leur juste valeur les services qui leur ont été rendus.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux.

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

RÉVISION DES TEXTES: Josiane Ruggeri.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Maintenant les familles ont réaménagé dans des demeures neuves ou restaurées, grâce au comité de désastre des Mennonites, et à de nombreux autres bénévoles, animés uniquement par la bonté de leur coeur.

Ainsi les sinistrés jouissent d'un plus grand bien-être et connaissent même une certaine affluence. Le presbytère neuf et l'église rénovée complètent le décor attrayant du village agréablement transformé.

Cette expérience traumatisante sera bénéfique à bien des points de vue. Les jeunes, par leur coopération éprouveront un sentiment d'accomplissement. Les rapports entre paroissiens sont devenus plus chaleureux. Notre confiance en la Providence, animée par Monsieur le curé, est illimitée. La bonté ineffable des bienfaiteurs manifestée tant par leur labeur que par la générosité de leurs dons, incitera la communauté à vouloir se dépasser.

Si nous avons le privilège de jouir d'émissions de nature à nous divertir nous les apprécions davantage. Les efforts des animateurs maintiennent notre joie de vivre par leur inépuisable entrain.

Que reste-t-il à dire à ceux qui ont secouru les sinistrés sinon que leur charité ne sera pas perdue? Nous avons eu une preuve d'amour chrétien véritable chez des membres d'autres dénominations religieuses. La solidarité dans les calamités fait ressortir le meilleur des personnes.

Mme Anita Pelland
Aubigny, Man.

Conférence économique de la Sfm

Histoire de parler argent

C'est devenu un lieu commun à force de le répéter: l'économie et les Franco-Manitobains ne marchent pas encore main dans la main. Il y a bien ceux qui se débrouillent mieux que d'autres dans la jungle des affaires. Mais dans l'ensemble, les Franco-Manitobains commencent seulement à s'intéresser au bruit de la piastre. Alors, devant cette "prise de conscience qui se dessine, la Société franco-manitobaine essaie, par un certain nombre de moyens, d'accélérer le processus en offrant de l'information 'pertinente' ", comme l'a précisé le coordonnateur du secteur "économie" de la Sfm, M. Jean-Louis Morin.

par Bernard Bocquel

Jean-Louis Morin est aussi l'homme orchestre de la conférence en économie organisée cette fin de semaine par la Société au collège universitaire de Saint-Boniface, et qui devrait réunir, selon lui, environ 150 personnes. Une conférence dans la tradition de l'éveil, du moins si l'on s'en tient aux grands mots du communiqué qui la justifie. Exemple: "L'idée d'organiser cette conférence qui a premièrement le but d'assurer une participation dynamique de toute la population francophone au développement économique franco-manitobain a pris naissance lors de la dernière assemblée annuelle de la Sfm".

Plus terre à terre, l'organisateur de la conférence souligne que les ateliers prévus traiteront de sujets "qui intéressent tout le monde". On veut bien le croire. Des questions comme "Connaissez-vous vos droits et toutes les déductions possibles dans le domaine des impôts?" ou encore "Connaissez-vous les projets des gouvernements en rapport avec le petit commerce?" ont en effet de quoi attirer du monde. Pour peu que l'on paie des impôts ou que l'on veuille se lancer dans le petit commerce.

Une première du genre

Car la réussite d'une telle conférence -la première du genre- ne peut être assurée que si les gens ont quelque chose à gagner en se rendant au collège. Le 18 novembre, il n'y aura pas de place pour les grandes envolées sur la culture ou l'éducation française. Place aux ateliers "impôts et taxation", "petit commerce", "développement touristique", "immeuble et hypothèque", "éducation économique" et "club d'investissement". Et que les signes de piastre brillent dans les yeux des Franco-Manitobains!

Seulement voilà. Pour parler argent et d'une manière convaincante, à des personnes qui aimeraient en faire, il sera bon de pouvoir étaler des arguments. Expliquer par exemple comment on a réussi à obtenir son premier million. C'est peut-être une figure qui va manquer le jour de la conférence. Non pas que nous doutions de la compétence des conférenciers. D'ailleurs, M. Morin est convaincu qu'il s'agit d'experts, en ajoutant: "Les experts franco-manitobains sont peu nombreux". Il reste que les personnes ressources ne sont pas des locomotives de la finance.

On parlera aussi, à la conférence, du dernier dada de la Sfm en matière économique: le club d'investissement, sorte de club d'entraide ou de placements, tout dépendant de l'angle sous lequel on l'envisage. Deux projets-pilotes existent déjà, à Saint-Adolphe et à Saint-Norbert. Celui de Saint-Adolphe en est au stade le plus avancé et le restaurant que ses membres vont ouvrir bientôt prouve qu'il fonctionne bien. Aussi la Sfm va-t-elle s'efforcer de démontrer "le potentiel d'un club d'investissement organisé au sein de la communauté franco-manitobaine". Et d'en proposer la multiplication, bien entendu.



M. Jean-Louis Morin, organisateur de la conférence économique

Le but: contrôler

Le but? "Ce club d'investissement nous permettrait de bâtir un capital dont les francophones pourront se servir pour contrôler un réseau d'entreprises publiques." A défaut de contrôler son système d'éducation, on peut toujours commencer par contrôler des entreprises financières! Il est dit plus loin: "Après s'être bâti un capital de risque, le club pourra emprunter aux caisses populaires en fournissant des garanties solides. Ceci permettra aux caisses de réinvestir dans la communauté malgré certaines contraintes légales". Du coup, la boucle est bouclée: l'argent francophone reviendra aux francophones.

On comprend qu'avec de tels projets en tête les responsables de la Sfm tiennent à la participation des gens. Jean-Louis Morin espère que "les personnes qui ont le talent s'engageront". En sachant que les Franco-Manitobains qui viendront le 18 au collège sont intéressés à apprendre des principes économiques qu'ils pourront appliquer. Mais la Sfm, par l'entremise de sa conférence, va-t-elle être en mesure de susciter suffisamment d'intérêt pour ces clubs d'investissement? De sorte que puisse être mis sur pied un système de caisses d'entraide économique qui ait du poids.

Et lorsqu'on commence à avoir du poids, surtout dans le domaine économique, on ne vous rit plus au nez quand vient le temps d'effectuer des pressions. Surtout lorsque l'on traite avec des gens qui ont pour unité de mesure la puissance économique.

Quant au rôle de la Société franco-manitobaine, Jean-Louis Morin a été clair et net: "Les clubs d'investissement ne sont et ne seront pas des clubs de la Sfm. Nous agissons en tant qu'intermédiaire, par exemple lorsqu'il faut trouver des personnes ressources. Mettre sur pied des clubs et les assurer de notre collaboration ne signifie pas les rendre dépendants de la Sfm."

L'expérience québécoise

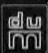
Au Québec le système des caisses d'entraide économique n'est pas un rêve. M. Eric Forest, l'adjoint au président-directeur général de la Fédération des Caisses d'entraide économique du Québec, va se charger de le dire à ceux qui assisteront à la conférence économique. Il ne restera plus qu'à trouver des personnes suffisamment intéressées, que le français soit leur premier souci ou non, pour tenter l'expérience. Puis la Sfm devra démontrer que le système fonctionnerait mieux en français. Sans vouloir anticiper ou se montrer présomptueux, il y a fort à parier que les responsables de la Société devront faire preuve de beaucoup d'imagination pour se montrer convaincants sur ce point. L'argent, au Manitoba, on le sait, sent l'anglais.

Inauguration du boulevard Grandin

Le 15 novembre a été inauguré officiellement par les autorités municipales de Winnipeg le boulevard Monseigneur Grandin (la nouvelle route 165) et le pont Fort Garry. La route 165 relie le Chemin Pembina et le boulevard Lagimodière. Le coût total de la construction s'élève à $22,5 million1.

Maintenant il ne reste plus qu'à s'interroger sur le choix du nom de Grandin, missionnaire oblat de la moitié du 19e siècle pour baptiser l'artère. Il y a deux écoles de pensée. Il en est pour dire que le choix de Grandin se justifie, car il a été mêlé à l'histoire de l'Ouest, même si finalement il n'a rien accompli dans la région de Saint-Boniface.

D'autres pensent que le nom de Grandin est historiquement plus difficilement jusitifiable. Par contre, ils avancent le fait que Grandin se prononce assez facilement en anglais. Il y en a toujours pour trouver une explication...



Soirées du MAURIER

Le Cercle Molière présente

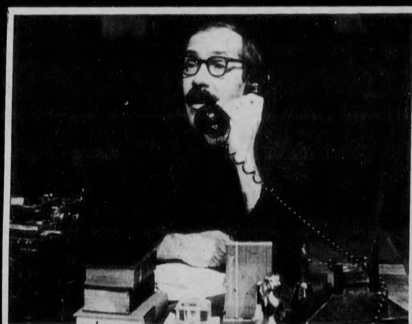


Sonnez les matines

une comédie de
Félix Leclerc
à 20 h 30
du 24 novembre au 2 décembre
avec relâche le 27 novembre



Germain Massicotte
le vicaire
Marie-Jeanne Delaquis
Germaine



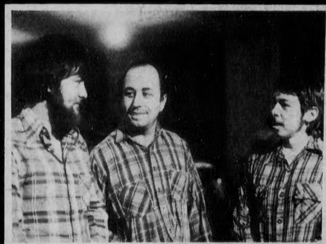
[de gauche à droite]
François Lemarbre
Adrius
Gilles Ferland
Marc
Robin Marion
Clément
Paul Ferland
Gaston
Marc Rémillard
Jos Public

ne paraît pas sur les photos
Paulette Landry
l'amoureuse

Gilbert Rosset
le curé



Mise en scène
Jaque Rochon
Décor et costumes
Réal Bérard
Eclairage
Georges Beaudry
Denis Lavoie



Yvette Gesell
Mme Saumont

Marcel Gauthier
Monseigneur

Billets en vente dès maintenant au guichet du Centre culturel franco-manitobain

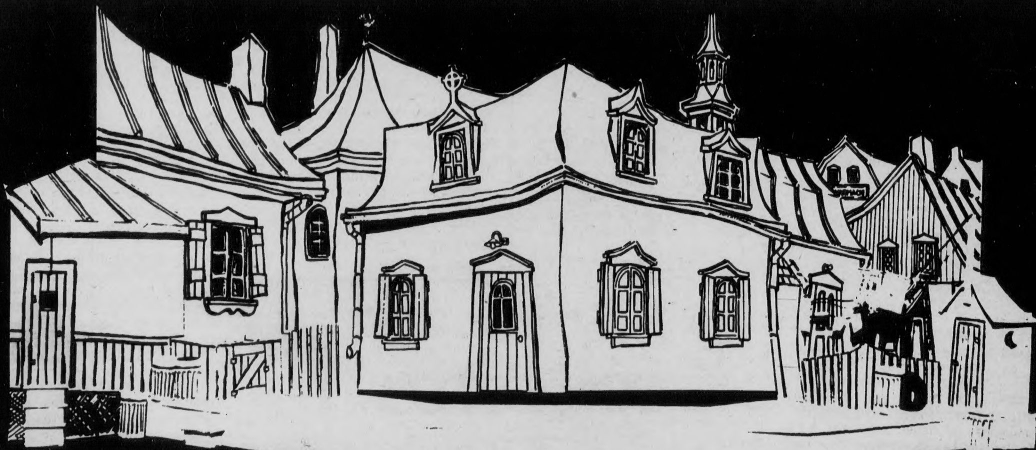
Charles LaFlèche
l'amoureux

Ronald Valois
le paysan [père]

Louis Allain
le paysan [fils]

Nous vous prions de nous excuser pour l'erreur qui s'est glissée dans l'annonce du Cercle Molière (La Liberté du 9 novembre 1978). Les prix des billets auraient dû se lire:

En semaine, $5.75 et $4.75. Vendredi, samedi et dimanche $6.00 et $5.00
Personnes de l'âge d'or et étudiants, en semaine: $4.00 et $3.25; ven., sam., et dim., $4.50 et $3.75.



DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Lire en français, c'est possible au Manitoba

A Saint-Boniface et dans les environs, on lit en français. Entre 7,000 et 8,000 livres, périodiques et disques de langue française circulent, chaque mois, par l'intermédiaire de la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Quelque 5,000 membres y sont inscrits. Des étudiants, des élèves, des parents, des enseignants, des francophiles, des retraités, des professionnels y ont recours gratuitement s'ils demeurent dans la communauté. Pour les lecteurs assidus du français, résidant à l'extérieur des limites de Winnipeg, un service leur est offert afin qu'eux aussi puissent avoir accès, sans débourser un sou, à la littérature de langue française.

par Marc Labelle



La Bibliothèque publique de Saint-Boniface fait appel aux services d'une directrice, d'un bibliothécaire à temps partiel, de deux commis à plein temps et d'un commis à temps partiel. Ici nous remarquons M. Roy Bonin, bibliothécaire à temps partiel, qui s'affaire à classifier des cartes de réservations.



Mlle Lucille Freynet, directrice de la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

"En s'adressant au bureau du 'Public Library Services' du Manitoba, souligne Mlle Lucille Freynet, directrice de la bibliothèque publique de Saint-Boniface, les gens de l'extérieur de Winnipeg peuvent aussi bénéficier des services offerts gratuitement par la seule bibliothèque publique de langue française du Manitoba."

"Les non-résidents de la communauté peuvent téléphoner ou écrire au 'Public Library Services' soit pour réserver un livre, un disque ou avoir recours à notre service audio-visuel. Si les gens de l'extérieur veulent s'adresser directement à la bibliothèque de Saint-Boniface, sans passer par le 'Public Library Services', ils doivent débourser annuellement un montant de cinq dollars."

De tout pour tous

Outre les 39,000 livres dont 10,000 romans, 10,000 textes pour enfants, et le reste touchant des sujets aussi variés que la philosophie, la sociologie, la littérature, l'histoire et bien d'autres domaines, la bibliothèque publique de Saint-Boniface offre des moyens innovateurs qui répondent aux besoins de tout le monde.

Ainsi les fervents de la littérature française sous toutes ses formes peuvent se procurer des livres enregistrés sur cassettes; des bouquins imprimés en gros caractères; des documents audio-visuels; des disques; des partitions musicales; des patrons pour les couturières, et des diapositives.

Bien que la bibliothèque soit assez bien servie dans la plupart des sujets, la directrice doit quand même considérer plusieurs demandes et continuellement essayer d'acquérir de la documentation dans d'autres domaines.

"C'est assez difficile pour nous, souligne-t-elle, d'emprunter des livres aux autres bibliothèques puisque nous sommes la seule de langue française. Mais on essaie, du mieux qu'on peut, de répondre à la demande."

"Nous avons un service de livraison à domicile, un service de prêts et d'information qui peut se faire par téléphone ou en personne. Aussi, les gens nous téléphonent parfois pour connaître un titre spécifique. Ils veulent lire un certain livre, mais ils ne connaissent pas le titre. On se fait un plaisir de les renseigner. On fait aussi en certaines occasions, de la traduction par téléphone, même si ce n'est pas notre rôle."

les livres qui sont lus

"Au Québec, souligne Mlle Freynet, 4,000 livres sont publiés chaque année, mais je crois que la plupart de nos livres proviennent de France. La littérature manitobaine existe aussi mais ses oeuvres ne sont pas assez nombreuses pour satisfaire la demande. On doit donc avoir recours à des sources à l'extérieur de la province."

"Néanmoins, nous accordons quand même beaucoup d'importance à l'histoire franco-manitobaine. *On essaie de faire l'acquisition de toute la littérature publiée ici. Nous avons entre autres, les oeuvres de Mgr Taché, de M. Donatien Frémont et de Gabrielle Roy.*"

la clientèle d'immersion

Un phénomène se développe au sein des classes d'immersion de la région. De plus en plus, les élèves se rendent à la bibliothèque publique de Saint-Boniface pour obtenir de la littérature en français. Les institutions qui offrent les programmes d'immersion ne bénéficient pas des services d'une bibliothèque française à l'intérieur de leurs locaux. "Elles doivent donc avoir recours à nos services pour satisfaire aux besoins de leur population scolaire."

D'autre part, il existe plusieurs bibliothèques scolaires de langue française dans les écoles de la région: entre autres, au collège universitaire, à l'école du Précieux-Sang, à La Broquerie, à Sainte-Anne, à l'école Taché, à Lacerte et d'autres. "En général, souligne Mlle Freynet, le développement des bibliothèques scolaires est très satisfaisant."

la motivation des membres

"Notre soutien moral, c'est en gros le nombre de membres qui s'inscrivent à la bibliothèque, affirme Mlle Freynet. Toute la population de Saint-Boniface devrait se faire un devoir de devenir membre de la bibliothèque publique. Pour nous, cela démontrerait bien qu'il existe un certain intérêt pour la littérature de langue française au sein de la communauté. De part ce fait, nous serions davantage motivés à poursuivre nos démarches actuelles afin de mieux servir. Surtout que les citoyens n'ont rien à perdre en s'inscrivant à la bibliothèque. Tous les services sont gratuits."

Deux autres recours pour les locataires

Deux groupes voués à la défense des droits des locataires, le "Law Union of Manitoba" et l'"Associated Tenats Action Committee" ont accusé la Commission de révision des loyers d'avoir violé la loi sur l'annulation du contrôle des loyers en ne tenant pas d'audiences publiques avant de faire accepter certaines exemptions de contrôle.

Selon ces deux sources, la Commission est tenue par la loi manitobaine du "Rent Stabilization Act" de s'assurer que des audiences publiques se tiennent lorsqu'une demande est faite pour une annulation du contrôle. Les deux groupes affirment que la Commission aurait tenu des audiences publiques seulement là où le locataire se serait présenté avec une plainte et exigé une audience. Ce sont les sections 27 et 28 de la loi qui auraient ainsi été violées.

Par ailleurs ces deux organismes ont l'intention de mener d'ici peu une campagne dans la ville de Winnipeg pour informer les locataires des droits et des recours qu'ils ont, s'ils jugent qu'une hausse excessive de loyer leur est exigée par leurs propriétaires.

On sait qu'à compter du 30 septembre 1978, seules des hausses maximales de 5, 5½ ou 6 pour cent étaient permises par la loi. Il semblerait que certains propriétaires aient dépassé ces normes. Des informations peuvent être obtenues de ces deux groupes en composant les numéros 586-9601 ou 269-9610.

BILLET

La Ffhq à son meilleur

UN GROS POINT D'INTERROGATION

par Marc Labelle

"Les coupures budgétaires: un coup de massue pour les francophones hors Québec", titre un communiqué de la Fédération des francophones hors Québec (Ffhq), envoyé à la presse, le 10 novembre 1978. Le contenu du texte discute de nombreuses coupures budgétaires annoncées, au début du mois d'août, par le gouvernement fédéral.

Un coup de massue, en effet. Mais un coup qui nous en coupe le souffle par son retard. La Fédération, se voulant représentative des francophones à l'extérieur du Québec, veut obtenir, des gouvernements, "des réponses claires, nettes et précises à plusieurs questions, dans les plus brefs délais".

Il est d'autre part curieux de remarquer la lenteur avec laquelle les représentants de la Ffhq ont réagi aux coupures des effectifs. Seraient-ils, comme leurs boucs-émissaires, (les gouvernements) pris dans un système bureaucratique? La chose n'est pas impossible. Surtout que la Ffhq a attendu plus de trois mois avant de donner signe de vie. Si signe de vie il en était?

Le budget du Secrétariat d'Etat, d'après le communiqué de la Ffhq, aurait été retranché d'un total de $118,7 millions dont $9.7 millions réservés aux services de subventions et contributions. Au mois de décembre 1977, le Secrétariat d'Etat annonçait qu'un montant de $75 millions, réparti sur une période de cinq ans, serait alloué aux programmes de la Direction des groupes minoritaires des langues officielles. La Ffhq se demande si le budget de $12 millions prévu pour l'année financière 1979-1980 est remis en question? Il paraît. Du moins si on se fie aux chiffres.

D'autre part, les crédits du gouvernement fédéral aux provinces pour l'enseignement subissent aussi des coupures. "Alors que le gouvernement fédéral décidait de mettre la pédale douce sur la formation linguistique des fonctionnaires au profit de l'enseignement des langues au niveau des jeunes, pourquoi avoir retranché $34 millions à ce programme?" Oui, pourquoi? N'est-il pas justement un des rôles de la Ffhq de connaître ces raisons? Particulièrement lorsqu'on décide de réagir trois mois après l'annonce des coupures.



Les budgets de l'Office national du film n'ont pas été non plus exempts des coupures budgétaires. Un montant de $4 millions a été soustrait de ses effectifs et la Ffhq se demande pourquoi on a décidé d'éliminer le programme de régionalisation française (sauf pour l'Acadie). Tout le monde se demande probablement la même chose. Ces gens doivent probablement attendre que la Ffhq fasse son travail: leur donner des réponses.

La Ffhq pose aussi une deuxième question concernant les coupures budgétaires au sein de l'Onf: "Pourquoi les programmes anglais de régionalisation n'ont-ils pas été touchés?" Pourtant la raison doit être simple. Il s'agit de la trouver. C'est la Ffhq qui se doit de la trouver. En pensant, bien sûr, que c'est là une de ses responsabilités.



"En retranchant $71 millions au budget de la Société Radio-Canada, les programmes de décentralisation aux niveaux du rayonnement et de la programmation desservant les francophones hors Québec sont compromis. A l'heure où les francophones hors Québec connaissent des taux effarants d'assimilation, pourquoi couper ou restreindre leurs moyens de communication?" Une autre question à laquelle la Ffhq ne répond pas. Serait-elle aussi représentative qu'on le laisse croire?

Changeons maintenant le fusil d'épaule. Et posons, à notre tour, certaines questions. Pourquoi la Fédération des francophones hors Québec existe-t-elle? Serait-ce pour servir d'alibi au gouvernement Trudeau qui tente de contrer le mouvement indépendantiste québécois? Et pour l'aider à montrer sa volonté de servir l'illusion d'un pays bilingue? Dernière question: "Pour quelles raisons la Ffhq pose-t-elle un si grand nombre de questions? (Réponse) -Elle connaît peut-être aussi la réponse à notre première question.



"Ce journal, nous y croyons"

Je vous adresse $............ à titre d'abonnement de soutien à l'hebdomadaire LA LIBERTÉ

NOM: ....

ADRESSE: ....

....



Adressez à "Coup de pouce"
LA LIBERTÉ
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Les donateurs

Agathe d'Aragon	Saint-Boniface
Mme Auguste François	Bruxelles
Norbert Ritchot	Sainte-Anne
Alice Poitras	Saint-Boniface
Famille G. Rozière	Saint-Boniface
Alphone Côté	Saint-Boniface
River Haven Seniors	Winnipeg
Dr Clément Lavoie	Saint-Boniface
M. et Mme Ulysse Lamoureux	Transcona
M. et Mme A. R. Proteau	Saint-Boniface
Narcisse Fournier	La Broquerie
Abbé Fernand Desjardins	Saint-Boniface
Alphonse Nadeau	Somerset
Mme Blanche Brémaud	Sainte-Anne
Mme Emile Joyal	Sainte-Agathe
Robert-J. Bessette	Somerset
Mlle Laurette Boubonnière	Saint-Boniface
M. Albert Carrier	Lorette
Jessie Fillion	Sainte-Anne
Mlle Gaëtane M. Larocque	Winnipeg
Henriette Ricou	Winnipeg
Zephirin Aquin	Saint-Vital
A. P. Bertrand	Saint-Vital
Mme L. C. Timoshok	Winnipeg
Mlle Angéline Gratton	Saint-Boniface
Soeur Louise Granger	Saint-Boniface
M. et Mme Hervé Barnabé	Letellier
Alice Laporte	Winnipeg
Missionnaires oblates	Saint-Charles
Mme Marguerite Kyle	La Broquerie
Mme Yvonne Hérie	Saint-Boniface
Marguerite et Gilles Mulaire	Saint-Pierre-Jolys
M. J. A. Trudel	Winnipeg
Marcel Roch	Lorette
M. Joseph Arbez	Sainte-Anne
Olier Labossière	Saint-Léon
Les soeurs de Saint-Joseph	Lorette
Aimé Guilbert	Mariapolis
Mme Cécile Tardiff	Saint-Boniface
Hélène Blais	Transcona
La Ligue des femmes catholiques de Transcona	Transcona
Mme Guy Arpin	Saint-Boniface

Pris en faute

La carte d'invitation pour assister aux cérémonies d'inauguration du boulevard Gradin était "bilingue". "His worship mayor... Son honneur M. le maire..." Merci pour le geste en faveur du missionnaire oblat français. Mais malgré toute la bonne volonté des autorités, les traducteurs ne sont — et il le prouvent encore — que rarement à la hauteur de leur tâche. En effet ont lit: "A L'OUVERTURE OFFICIEL" et "des autobus seront disponsibles". Des précis de grammaire et des dictionnaires, ça existe...

■

Nouvelle du petit séminaire

L'exécutif du conseil étudiant du séminaire de Saint-Boniface fait savoir que le gagnant du tirage "Cyclo-Sem200" est Mme Yvonne Barten de Saint-Boniface, qui gagne un téléviseur couleurs.

■

Fin de semaine pour la formation des guides

A l'école de Saint-Adolphe se tiendra les 24, 25 et 26 novembre un stage de formation pour les guides. On parlera des chansonniers, de l'expression corporelle et de l'esprit guide entre autres. Notre collègue Marc Labelle, pour sa part, a accepté d'animer l'atelier consacré à la photographie.

■

Le Cjp en stage de formation

Le Conseil Jeunesse provincial organise pour la fin de semaine du 25 novembre un stage de formation à Saint-Claude. Le rédacteur en chef de La Liberté agira le samedi 25 comme personne ressource à l'atelier "Journalisme".

■

Conférence de la Société historique

Le 17 novembre à Saint-Norbert, au 3514, chemin Pembina, à 20 h, la Société historique de Saint-Boniface organise une conférence dans la grande salle de l'ancien asile Richtot fondé en 1904. La conférencière invitée est Mlle Corinne Tellier, historienne de la région, qui parlera de "Joseph Lemay, pionnier de Saint-Norbert". Après la conférence, qui sera illustrée d'un montage de photos et de diapositives sur l'avenir de Saint-Norbert, une courte visite de l'édifice historique sera permise.

■

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le texte sur la Chambre de commerce de Saint-Boniface publié dans La Liberté de la semaine dernière, intitulé "Les moins de 25 ans se verront offrir 150 emplois". En effet, sur la question des critères d'admissibilité, il fallait lire: "avoir quitté l'école depuis plus de trois mois (plutôt que trois ans) et moins de 36 mois".

■

Du multiculturel au Playhouse

Cinq choeurs de Winnipeg proposeront, le 18 novembre, un programme de musique "multiculturelle" au théâtre Playhouse. Un spectacle auquel participera la chorale franco-manitobaine "Les Intrépides". La représentation n'est pas gratuite, comme nous le laissions entendre erronément la semaine passée.



Rien ne les arrête!

La première tempête de neige de l'hiver qui a couvert de blanc le Manitoba en début de semaine a aussi eu ses bons côtés pour les enfants. Neige ou pas, quand on est jeune et que l'on a envie de pratiquer son sport favori, rien ne nous arrête!

Le club "Rendons-Nous"

Le Club "Rendons-Nous" de Saint-Georges-Powerview s'est enrichi de quelques nouveaux membres, mais a perdu l'un de ses plus anciens, M. Oscar Palardy, décédé voilà plusieurs semaines. Par ailleurs, les responsables du Club rappellent que les réunions se tiennent à la salle paroissiale de Saint-Georges le mardi après-midi.

Mme Armand Désilets nous envoie un communiqué dans lequel elle offre ses meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mmes Paul Fisher et Laurent Berthelette, hospitalisées depuis quelques semaines.

■

Iles-des-Chênes

Six nouveaux membres pour la ligue

Le congrès de la Ligue des femmes catholiques de Gull Harbour a suscité la venue de six nouveaux membres au sein de la section paroissiale d'Iles-des-Chênes.

Les membres ont aussi visionné récemment des diapositives du voyage en Israël de Sr Cécile Trudeau.

En LIBERTÉ... surveillée!

Radio-Hiver

Les annonceurs des radio se frottent les mains depuis que l'hiver a fait son apparition sous forme de 20 cm de neige, de verglas et de glissades de voitures. Enfin il va se passer quelque chose en ondes. On va nous annoncer, toutes les cinq minutes, l'état des routes. On attend la station qui innovera en donnant des détails sur l'état des fossés.

●

Bicolo chez les Anglais

Notre jeune ami Bicolo, qui fréquente régulièrement le Centre culturel franco-manitobain, nous affirme "qu'on y parle l'anglais derrière certaines portes fermées". Et il ne faisait même pas référence aux soirées sociales ou aux discos des soirs de fin de semaine. Il s'agirait de membres du personnel administratif du Ccfm, ni plus ni moins. Nous avons expliqué à Bicolo combien il était naïf de s'offusquer d'une telle pratique.

●

Section en danger?

Si jamais vous êtes de ceux qui feuillettent à l'occasion un journal "communautaire" de Winnipeg, vous aurez peut-être remarqué ces dernières semaines que sa section française a une tendance à varier avec le volume des annonces. Inutile de s'inquiéter encore pour son avenir immédiat. Du moins tant que les "businessmen" qui dirigent la feuille pourront faire de l'argent avec cette section.

●

La pilule de Francofonds Inc.

Les responsables du Francofonds, cet organisme qui devrait assurer le développement de la communauté francophone du Manitoba, ont donné à leur campagne publicitaire un caractère plutôt médical. En effet, leurs annonces sont axées autour d'une pilule, sans doute le symbole de la guérison d'un mal endémique qui s'appelle l'anémie économique généralisée. Heureusement que la médecine a fait des progrès: aujourd'hui on administre des pilules faciles à avaler. Alors que jadis, une bonne saignée aurait été ordonnée.

●

Une conférence unique

Les responsables du Centre culturel franco-manitobain avaient déclaré solennellement, début octobre, qu'ils organiseraient tous les mois une conférence de presse. Un mois après, on décide de changer d'avis. On avait pourtant cru comprendre lors de la première conférence de presse "régulière" (et dernière?) que d'importants projets se mûrissaient au Ccfm. A part les augmentations de loyers, les soirées sociales, et un peu de peinture, on n'a pas vu grand chose encore...

●

Savoir s'introduire

Sans méchanceté aucune, relevons une petite phrase du "Papier de Chez-Nous" de La Broquerie: "Comme c'est la première fois que nous paroissons (sic) dans le Papier de Chez-Nous, permettez-nous premièrement de nous introduire." On vous le jure, il y a des gens qui ont une façon de présenter les choses!

N.B.: En français, aussi pénible que cela puisse être, on peut "introduire" à peu près n'importe quoi, sauf une personne à une autre personne.

"Forever yours Marie-Lou"

DU JOUAL BIEN RENDU EN ANGLAIS

"A toi pour toujours ta Marie-Lou", cette pièce de théâtre écrite en joual par le Québécois Michel Tremblay vaut le déplacement jusqu'au Warehouse Theater de Winnipeg d'ici le 25 novembre. Parce qu'elle montre, à ceux que cela intéresse bien sûr, que la langue écrite par Tremblay n'est pas une barrière à un bon spectacle lorsqu'elle est rendue par des professionnels. C'est le cas de "Forever yours Marie-Lou".

par André-Yves Rompré

A la première de la pièce, la semaine dernière, des spectateurs qui avaient en mémoire l'échec d'"Hosanna" lorsqu'elle fut jouée en anglais à New York, voilà quelques années, étaient sceptiques. A l'époque, la critique avait laissé entendre que du "joual", ça ne pouvait pas être traduit en anglais, surtout à cause du contexte limitatif des pièces de théâtre écrites par Michel Tremblay. "Hosanna" tout simplement ne passait pas la rampe de Broadway.

Après avoir vu "Forever yours Marie-Lou", jouée au Warehouse d'une façon impeccable, il est permis de se demander si ce n'est pas la qualité des professionnels qui travaillent les textes de Tremblay qui font la différence.

Des professionnels

A cet égard, une évidence dans la qualité du travail de traduction de "Marie-Lou": au théâtre de Michel Tremblay, on associe aisément le qualificatif de vulgaire. Si c'est le cas, cet était de fait est admirablement bien rendu dans la traduction qu'en ont faite Bill Glassco et John Van Burek en anglais.

De plus, les rôles typiquement québécois francophones, montréalais surtout, de Marie-Louise, Carmen, Manon et Léopold conviennent tout à fait aux comédiens anglophones qui les interprètent. Du bon travail! Theresa Nova d'abord qui est superbe dans le rôle de Carmen, joue la chanteuse western de "la Main" qu'on est habitué à imaginer dans la peau d'une Amulette Garneau ou d'une Denise Filiatrault.

Léopold, lui, le mari de Marie-Louise, est probablement le rôle le plus difficile à jouer des quatre de la pièce. Celui d'un homme dans la quarantaine s'enivrant devant sa femme pour se donner un courage qu'il n'a pas autrement en lui disant qu'elle n'a jamais pu "baiser" en vingt ans de mariage.

Un rôle de mâle chauvin qu'a connu une certaine couche de la société québécoise à un moment, et que tout anglophone présent dans la salle du Warehouse saisit sans difficulté. Parce que la scène pourrait se passer aussi bien à Brandon, ou à Saint-Boniface qu'à Montréal.

Marie-Louise, son épouse, qui tricote pendant près d'une heure et demie tout en "engueulant" son mari ivre, offre le moins bon rendement des personnages sur scène. Une légère difficulté à enchaîner les répliques démontre une faiblesse chez cette comédienne. Il faut dire par contre qu'un soir de première de telles choses sont fréquentes.

Enfin, Manon la maladive, petite soeur de Carmen la dévergondée, joue aussi à merveille le rôle, chapelet en main, de celle qui aurait pu devenir une religieuse, dans ce qu'il y a de plus maniéré.

Une expérience "franglaise"

Aller voir cette pièce de théâtre peut constituer, pour le Franco-Manitobain, une expérience unique: celle de voir et d'entendre se vivre en anglais une réalité en français, mais qu'il ne vit pas nécessairement dans le même contexte.

Enfin, un seul reproche majeur à l'endroit de "Forever yours Marie-Lou": le spectateur met du temps à comprendre l'intention du jeu théâtral. Deux époques, l'une en 1961 et l'autre en 1971, se déroulent simultanément en avant-scène et en arrière de la scène. On met du temps à situer les deux.

Mais cela, n'est pas la faute aux traducteurs, c'est celle à Tremblay.



"Forever yours Marie-Lou", pour une fois du 'joual' bien rendu dans l'autre langue... La distribution comprend Peter Rogan (Léopold), Theresa Nova (Carmen), Alexe (Manon) et Elan Ross Gibson (Marie-Louise).



Des contes manitobains pour les jeunes

Les éditions du Blé ont publié quelques ouvrages qui devraient inciter les enfants à la lecture. Certaines de ces productions offrent d'ailleurs aux jeunes lecteurs un contenu manitobain, ce qui a l'avantage de faciliter l'élaboration d'une identité locale chez l'individu -formation encore aujourd'hui hélas trop négligée.

par Alexandre L. Amprimoz

Barberousse au Manitoba et autres contes (1975) est un petit album de 24 pages comprenant cinq contes écrits par une équipe: Claudette Bose, Edith Grenier, Claire Lalonde, Jean Lalonde, Marie Saquet et Paulette Saquet. Le volume est illustré par Suzanne Gauthier.

Du point de vue pédagogique, cela a été très bien pensé. C'est ainsi que, tout en racontant une histoire, on tâche d'élargir le vocabulaire de l'enfant. Pour cela on utilise une méthode simple qui a fait ses preuves. Les mots plus difficiles sont imprimés en caractère gras et en italique. A la fin de chaque conte, un lexique permet à l'enfant de vérifier ou d'apprendre le sens du nouveau mot. Par exemple on trouve dans la première page de "Barberousse au Manitoba" la phrase: *"Barberousse était un homme déterminé".* Le vocabulaire qui suit le conte donne "déterminé: décidé". Il y a, bien entendu, des explications qui sont plus riches ou plus heureuses que d'autres. Si "déterminé" est expliqué par un simple synonyme, "cicatrice", par contre, est défini comme "la marque laissée par des blessures après la guérison".

Une mise en garde

Le conte *"Barberousse au Manitoba"* permet à ses auteurs d'évoquer la baie d'Hudson, le lac Manitoba, ainsi que la légende du Manipogo, le serpent qui hante les eaux du lac Manitoba. Les autres contes cependant ne sont pas aussi bien conçus et l'ouvrage dans sa totalité pose des problèmes méthodologiques.

Tout d'abord le contenu manitobain est trop mince dans les deux contes "Alexis le magicien à tout faire" et "Alexis et ses nouveaux amis". Ensuite les valeurs locales disparaissent totalement dans "Une Panne d'auto" qui n'a d'ailleurs rien du conte et qui, au contraire, constitue une histoire terre à terre des plus plates. Enfin "La Nouvelle Planète" se situe dans la perspective de la science-fiction. Nous aurions préféré un ouvrage de contes manitobains respectant l'unité de genre et l'unité de contenu. Mais l'on s'est sans doute laissé prendre au jeu de la variété, avec tous les risques que cela implique. Si l'enfant met "La Panne d'auto" (un fait véritable et réel) sur le même plan que l'existence d'Alexis (un magicien immaginaire), lui rend-on service?

Le deuxième est mieux conçu

Fanfan le wapiti (1975), écrit et illustré par l'équipe responsable de *Barberousse au Manitoba*, semble être beaucoup mieux conçu. En effet, le livre, qui comprend les trois contes "Fanfan le petit wapiti", "Isidore le castor" et "La grenouille verte et la coccinelle", instruit les jeunes lecteurs au sujet de la vie du règne animal. De plus, l'unité de l'ouvrage est évidente et ne risque pas de dérouter. Enfin la méthode de présentation est identique à celle que les auteurs ont utilisée dans *Barberousse au Manitoba.*

Il faut encourager les éditions du Blé afin que ses directeurs puissent publier un plus grand nombre de ces ouvrages.



Des ouvrages qui devraient inciter les enfants à la lecture.

Une première pour un "Mélo-Mani régional scolaire"



La photo ci-dessus nous fait voir ce qui s'est passé au premier "Mélo-Mani régional scolaire" à l'école Lacerte samedi dernier. M. Guy Boulianne, directeur de la chorale "Les Blés au vent" était l'un des animateurs de cette journée.

par André-Yves Rompré

Environ la moitié des 75 élèves de 7e et 8e année de quatre écoles urbaines conviés à une première d'un projet-pilote "Mélo-Mani régional scolaire", organisé conjointement par le Comité de promotion du français des Efm et de Mélo-Mani, ont profité de l'expérience du samedi 11 novembre à l'école Lacerte.

Des quatre écoles urbaines invitées à participer à cette séance d'activités culturelles, soit les écoles Taché, Précieux-Sang, Noël-Ritchot et Lacerte, une trentaine d'élèves seulement ont participé à ce qui a vraisemblablement été la première d'une série d'initiations au chant choral chez les jeunes.

Sous la direction de trois animateurs, M. Guy Boulianne directeur de la chorale "Les Blés au Vent" et chef de choeur de Mélo-Mani, de même que Christian et Pierrette Laroche également du même organisme, les élèves ont pu apprendre une douzaine de chants à ce "Mélo-Mani régional scolaire".

L'initiative de ce projet fait suite à la production d'un document de travail présenté par Mélo-Mani au Bureau de l'éducation française en juin 1978.

Le "Mélo-Mani scolaire régional" s'inscrit dans le cadre d'un des objectifs du comité de promotion du français qui est d'organiser, de planifier et réaliser des projets du genre.

Les deux responsables de cette journée, Mme Marie Fournier, présidente de Mélo-Mani, et M. Wilfrid Gosselin, directeur de l'école Lacerte se sont dits pleinement satisfaits de l'expérience, même si la participation n'a pas atteint le nombre d'élèves fixé au départ.

Un Franco-Manitobain au Nouveau-Brunswick

Patrie des Acadiens, patrie des Loyalistes . . .

Il n'est pas difficile pour un Franco-Manitobain, fraîchement arrivé en Acadie, de fléchir devant le charme des multiples paysages pittoresques néo-brunswickois. J'ai été ébahi de retrouver dans si peu d'espace une si grande variété de choses à voir, tellement d'histoire, et deux peuples à caractères culturel et social si catégoriquement différents qui ont réussi à subsister l'un à côté de l'autre jusqu'à aujourd'hui.

Il faut y avoir fait un séjour pour se surprendre en train de dire comme un enfant comptant sur ses doigts: "... il y a des Manitobains, ...il y a des Acadiens, il y a des Néo-Brunswickois non, des Loyalistes, il y a...".

par Robert André

J'avais le vague sentiment d'être le cadet d'une famille, timidement venu rendre visite à son frère aîné, de qui il aurait beaucoup entendu parler, et qu'il connaissait encore très mal. J'étais devenu irrésistiblement curieux. Dans le fond, j'espérais voir, en gros plan, ce à quoi rêvent peut-être beaucoup de Canadiens français habitant hors du Québec, un exemple d'une vraie "dualité culturelle canadienne". Qui sont les Acadiens? Qui sont les "Loyalistes"? Existe-t-il vraiment une province officiellement bilingue? Au moment où je me posais ces questions, j'étais sans savoir que j'émergerais de ma brève tentative d'exploration aussi confus qu'auparavant. Parce que j'allais rencontrer ce curieux mélange d'habitants dont les moeurs et la façon de vivre en général se contredisent dans des caractères culturels et sociaux distincts.

La mer et les Acadiens

J'entrepris de visiter d'abord la côte acadienne. Ici, en bon vacancier, j'ai perdu rapidement tout le sens de mon "enquête" lorsque mon attention a été séduite par les merveilles du paysage océanique. C'était comme les plaines, mais en même temps ça ne l'était pas. C'était beaucoup plus envoûtant. Cette mer venait soudainement de faire naître une terrible envie de rencontrer ceux qui avaient subi ses charmes depuis des siècles. J'étais à Cap Pelé, où l'on se préparait pour les "Frolics Acadiens". En regardant les pêcheurs, j'enviais tout d'un coup les Acadiens, sans réellement les avoir rencontrés; j'enviais Calixte Duguay qui disait qu'il était né les pieds dans la mer. Instinctivement, je voulais m'approcher d'eux.

En longeant la mer, j'ai appris qu'elle nous fait perdre de vue les complexités de la vie. J'ai compris plus tard que c'était la raison pour laquelle les Acadiens semblaient ne s'inquiéter de rien: la mer serait toujours là demain. Elle simplifie tellement les choses. Il y a l'eau et la terre. On a l'impression d'être à l'extrémité du monde.

Tout en remontant la côte de l'Atlantique (en partant de Shédiac), j'ai eu l'occasion de m'imprégner progressivement de la culture acadienne grâce aux multiples festivals d'été qui se déroulaient dans plusieurs régions.

Par ici, on parle librement des ancêtres. En regardant les bateaux, les cabanes, les tas de maisons roses, violettes et vertes regroupées par couleur dans les différentes régions de Shédiac à Shippagan, en se véhiculant sur des routes mal "ammanchées", en jasant avec les pêcheurs, j'ai eu l'étrange impression que le temps s'était écoulé plus lentement par ici. Un vieux de la région me dit fièrement: "Tu sais mon garçon, le Nouveau-Brunswick, c'est pas une province riche,... mais on a ce qui faut". Ceux que j'ai rencontrés avaient en effet ce qu'il fallait: la mer, la joie de vivre, l'envie de rire, et toute la richesse d'âme que nous ont décrite Antonine Maillet, Calixte Duguay, Edith Butler.

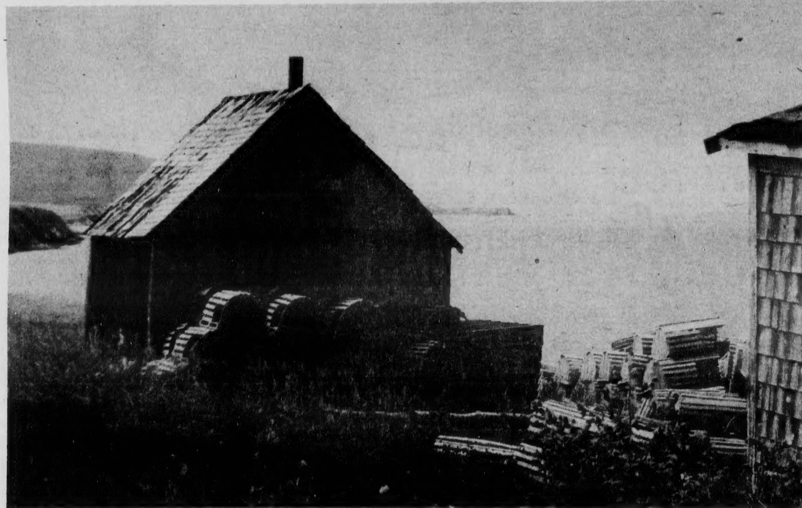
A propos d'assimilation

En passant par les villages acadiens de Bouctouche, Richibouctou, Tracadie, j'ai dû constater avec désenchantement (je le dis ouvertement) que malgré la population à grande majorité française, règnent encore ici et là des affiches de commerçants uniquement en anglais, quelques services publics unilingues anglais. Dans ce coin, je n'ai pu éviter encore quelquefois l'omniprésente serveuse de mes cauchemars: "Sorry I don't speak French". J'ai reconnu immédiatement cette caractéristique typique qu'ont acquise les milieux plus ou moins francophones à l'ouest d'Ottawa. J'ai trouvé cela encore plus déconcertant en Acadie (peut-être parce que j'ai observé que pour les Acadiens, c'était dans la normalité des choses). Il me semblait également que l'industrie du tourisme s'était développée en fonction d'une très forte et envahissante clientèle américaine. Il a été difficile d'évaluer à quel point l'assimilation faisait des ravages dans ces régions. J'ai été réconforté d'entendre converser les jeunes avec leur charmant accent acadien.

L'accent acadien

L'accent acadien varie de région en région. Le "chiac", une façon de parler qui combine librement le français et l'anglais, est communément d'usage à Shédiac. On me dit que cette façon de parler est généralement mal vue des habitants du nord de la province. On la distingue nettement des autres "dialectes".

L'histoire acadienne illustre un phénomène bizarre, certainement hors du champ d'expérience d'un francophone de l'Ouest: l'assimilation de certaines familles anglophones au peuple francophone. Il n'est pas rare en effet de rencontrer dans le nord de la province, des McLaughlan, MacConnell, Coughlan, McLean, etc., dont le français est la langue maternelle. On m'a raconté que la plupart des ancêtres de ces gens étaient commerçants, agriculteurs, ou pêcheurs irlandais gagnant leur vie d'une façon suffisamment rentable pour s'enraciner dans des milieux presque entièrement francophones. On m'a fait toute-



En passant par Bouctouche, Richibouctou et Tracadie...



Une région où la beauté du paysage n'aurait d'égal que l'hospitalité des gens.

fois remarquer que ce phénomène d'assimilation des anglophone n'est qu'une goutte. Une goutte contre l'irréductible mouvement de la vague d'assimilation qui déferle dans le sens inverse. Certains ont commencé à sonner l'alerte en tentant de s'immiscer dans l'arène politique.

En passant par le nord de la province

Au nord-est de la province, on retrouve Shippagan, l'île de Miscou, l'île de Lamèque, et Caraquet (le temps et l'espace ne m'ont permis d'énumérer que quelques points saillants de ces régions). Ici ça respire la culture acadienne. Je me suis laissé entraîner par le courant au fameux festival acadien qui se déroulait à Caraquet, village où les activités dominantes sont la pêche commerciale, la construction navale et le fameux marché aux poissons sur le quai. A quelques milles de Caraquet, au "Village historique acadien", on a recréé de façon authentique le mode de vie des Acadiens de différentes régions du Nouveau-Brunswick de 1780 à 1880.

La simplicité du mobilier et des constructions rappelle la période de grande austérité qui suivit la déportation de 1755.

La route acadienne file en passant par Bathurst, vers Campbellton, traversant la région de Restigouche jusqu'à Edmunston. C'est un extraordinaire paysage valonné, des collines boisées où coule un nombre incalculable de ruisseaux, et serpente la rivière Restigouche. C'est le paradis des mordus du plein air et des photographes amateurs. Par ici, on ne trouve plus l'accent acadien. Ce n'est pas non plus l'accent québécois. De fait, rien ne distingue leur accent de celui des Manitobains.

La route me mène ensuite à Edmunston, une ville à saveur française, et capitale de la légendaire "République de Madawaska". Elle domine les collines au bas desquelles la rivière Madawaska se jette dans le fleuve Saint-Jean. C'est une région où l'hospitalité des gens n'a d'égal que la beauté du paysage. Je l'ai quittée avec regret.

Le sud de la province.

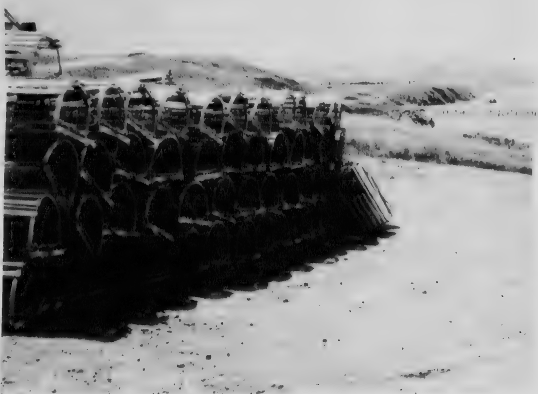
En suivant le fleuve Saint-Jean, vers le sud, on s'enfonce progressivement dans un milieu à caractères culturel et social complètement différents de ce que l'on trouve au nord-est de la province. On peut presque tracer une "frontière" oblique nord-ouest sud-est subdivisant la province en deux: une région française et une région anglaise. A mesure que je me dirigeais vers le sud, plusieurs aspects du paysage me plongeaient dans une atmosphère de plus en plus britannique, et ceci au point où mon arrivée à Saint-Jean (la cité des Loyalistes), j'ai eu l'impression d'avoir été mystérieusement transporté dans quelque ville d'Angleterre. Même le brouillard quotidien fait partie de ce décor.

La ville de Saint-Jean mérite une brève description. Le port et le moulin à papier forment le coeur de cette ville. Elle se caractérise par son atmosphère, son architecture et son mode de vie d'influence britannique. Il est intéressant de visiter le marché public au centre de la ville qui existe depuis plus de cent ans, toujours bourdonnant d'activités. Plusieurs points d'intérêt de la ville font revivre des événements historiques du pays. "Les journées des Loyalistes", par exemple, tenues chaque année, en juillet, soulignent la fondation de cette ville considérée comme la plus ancienne du Canada. On trouve même des vestiges de la guerre de 1812 à la tour Martello et au Blockhaus Fort Howe. Une véritable leçon d'histoire.

Un voyageur égaré échoué à Frédéricton

A bout de souffle (et d'argent), je marchais le long du sentier des Loyalistes en tentant de me décider si c'était ici que je devais mettre fin à mon voyage. Les pneus de ma Chevrolet 61 étaient usés "au cotton". Je venais de prendre conscience qu'il fallait que j'aboutisse quelque part. Le trois septembre... Il faisait beau. Je regardais les vieillards et ls chômeurs, paisibles, confortablement assis (à l'anglaise) sur les bancs du Kings Square nourrissant des centaines de pigeons tout en regardant circuler frénétiquement les gens de la ville, la plupart avec le "Telegraph Journal" sour un bras et un parapluie sous l'autre.

Puis c'est le départ vers Frédéricton, dont j'avais entendu dire qu'on accepterait d'embaucher comme enseignant un voyageur égaré...



"L'impression retrouvée en Acadie, c'est d'être à l'extrémité du monde".

Heure de tombée vendredi 15h

■

Heure de tombée vendredi 15h

Au Cercle Molière

On répète "Sonnez les matines"



A compter du 24 novembre, le Cercle Molière présentera à la salle Paulin-Boutal du Centre culturel franco-manitobain la pièce "Sonnez les matines" de Félix Leclerc. Dans une mise en scène de Jacques Rochon.

À NOTER

Un souper d'adieu aura lieu au Club.

LE 18 NOVEMBRE à 18 h

pour Irma et Joseph Robert qui nous quittent pour s'établir à Kelowna, en Colombie britannique.

Billets en vente au Club: $10.00 par personne.

LE CLUB
LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

Le Cercle Molière

Le Cercle Molière

offre un cours de voix, les 2 et 3 décembre. Le cours sera sous la direction de Mlle Claude Brabant, professeur de voix et de diction à l'Ecole nationale de théâtre.

Frais d'inscription: $25.00

Ne tardez pas à vous inscrire, car le nombre de participants sera limité à 15 personnes.

Tél.: 233-8053

EN DIRECT!

AUX BEAUX DIMANCHES

CETTE SEMAINE: LES ARRIVANTS
LES UKRAINIENS AU MANITOBA



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 18 au 24 novembre.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

JEUNESSES MUSICALES



CHRISTIAN DI MACCIO,
accordéon / accordion

LE 3 DÉCEMBRE - 20 h



LA FAMILLE HUGGETT
le 4 février

Achetez votre carte de membre
$10.00 carte individuelle
$25.00 carte familiale

Le prix d'entrée sera de **$6.00 (sans carte de membre)**

Cours de solfège

Sessions de 10 semaines, commençant le 20 novembre 1978. Le lundi soir.

Pour les jeunes à 16 h 30 - durée 1 heure.
Pour les adultes à 19 h 30 - durée 2 heures.

Inscription: $10.00

Professeur: Marcien Ferland

CONCERT

La Sinfonietta de Saint-Boniface dirigée par Marius Benoit, donne un concert sous les auspices de Voix d'antan le mercredi 29 novembre 1978, à 20 h. Ce concert commémorera les débuts de la Sinfonietta en 1928, à l'occasion de la présentation de l'Arlésienne par le Cercle Molière où l'orchestre jouait la musique de Bizet.

Cette représentation avait lieu au théâtre Walker.

Les grands moments de l'orchestre ont été:

Mireille en 1935
Roméo et Juliette en 1936
Peer Gynt en 1936
La Rencontre dans l'escalier en 1952
L'Enfance du Christ en 1955

Le concert aura lieu au gymnase du Centre culturel.

- Entrée libre -

Les gens de l'âge d'or sont particulièrement invités, ainsi que leurs enfants et leurs petits-enfants...

LE 18 NOVEMBRE ... CABARET AU CCFM à 20 h 30

EN ROUTE VERS SAINTE-ANNE...

AU MOMENT DE METTRE SOUS PRESSE, NOUS APPRENONS QUE CETTE ÉMISSION D'EN ROUTE SERA DIFFUSÉE LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE À 19 H. VEUILLEZ NOTER QUE POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE SA VOLONTÉ, CBWFT NE POURRA DIFFUSER AUCUNE EMISSION D'EN ROUTE CE DIMANCHE.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LE SERVICE DE LA PUBLICITÉ À 775-8351, POSTE 249 OU 538.

(autrefois appelée Pointe-des-Chênes)

dimanche à 19 h 00



Le père Voyer.

En compagnie d'un groupe de résidents de la Villa Youville, **Denis Chagnon** retracera l'histoire de cette localité, histoire liée de près au **CHEMIN DAWSON**, premier à relier l'Est et l'Ouest du pays.

Le père Eugène Voyer, auteur d'un livre sur l'histoire de Sainte-Anne, et M. Louis Bernardin, directeur de la Villa Youville, participeront également à l'émission.

Soyez du voyage... dimanche à 19 h 00.

N'oubliez pas le concours de photographie

QUE LANCE...



date limite: 7 décembre 1978.

Il y a de nombreux prix à gagner.

À NOTER:

ENREGISTREMENT DE LA SÉRIE
GÉNIES EN HERBE

les 20, 21, 22 novembre à 18 h 00, à l'école:
GORDON BELL, 3 place Borrowman, à Winnipeg.

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS À Y ASSISTER...

AUX BEAUX DIMANCHES... cette semaine

- à 19 h 30: **FAUT VOIR ÇA** avec Jacques Normand qui a choisi de présenter un spectacle dont il a été la vedette avec des membres de sa famille, et de nombreux artistes québécois et français.

- à 20 h 30: **LES ARRIVANTS**...habitants d'un nouveau monde

LES PREMIERS UKRAINIENS À S'ÉTABLIR DANS L'OUEST.



on nous amènera dans le passé, environ l'année 1927, pour nous raconter l'histoire pathétique d'une famille de colons ukrainiens. A cette époque, comme l'Ouest canadien se développe et s'étend de plus en plus, on accepte de nombreux Européens de l'Est qui s'installent alors un peu partout dans les Prairies.

Ainsi, après la Première Guerre mondiale, en 1927 plus précisément, l'Ukrainien Ivan Lypa s'en vient au Canada comme colon dans le sud du Manitoba où l'attirent des rêves de prospérité. Il trouve donc du travail dans une ferme prospère et là, il rencontre Hanya, une gentille fille originaire de l'Ukraine. Ils s'aperçoivent vite à quel point leur pays d'origine est encore vivace dans leur coeur et leur esprit. Ils se marient bientôt selon la mode traditionnelle ukrainienne et ils commencent aussitôt, en commun, une vie rude et dure dans ce nouveau pays qui les paye pour ça.

Et nous vous inviterons à partager, pendant un moment, la vie laborieuse de ce couple ukrainien, installé au Manitoba.

à 21 h 30:

SOUVENIR DE SCHUBERT



à l'occasion du 150e anniversaire de la mort de ce grand compositeur, nous vous proposerons une dramatisation de la vie de Franz Schubert.

Cette oeuvre est construite à partir de documents.

La musique y tient une place prépondérante, tantôt comme accompagnement, tantôt comme illustration sonore du génie de Schubert.

Une émission à ne pas manquer.

À SECOND REGARD, dimanche à 16 h 00:

Gilles-Claude Thériault



L'HOMME DEVANT LA MORT

A ce propos, on a profité du passage à Montréal de M. Philippe Ariès «historien des mentalités», pour l'interviewer. En effet, dans une sorte de vision renouvelée en histoire, il a tenté de démontrer qu'il existe une zone profonde en l'homme entre le biologique et l'historique...

On présentera ensuite une interview du père Joseph Ledit s.j. auteur du livre *Marie dans la liturgie de Byzance.*

le père Ledit nous confiera: «La mort, je ne pense qu'à cela». Il aimerait même écrire un livre sur «la mort dans le rite oriental» mais cela lui prendrait de six à sept ans et il est âgé de quatre-vingts ans. Après nous avoir parlé des différences qui existent entre la mort dans le rite latin et le rite oriental, il nous dira comment il se prépare à sa propre mort.

«Ce n'est pas la mort que je crains, c'est le mourir», a écrit Montaigne. Et c'est avec cette phrase en tête que les représentants du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal ont organisé un symposium intitulé «Prolonger le mourir, qui décide?»

A cette occasion, on est allé interviewer le Dr David J. Roy, directeur du Centre de bioéthique, ainsi que le professeur Hubert Doucet, du Département de philosophie du Collège de Valleyfield et chargé de projets au Centre de bioéthique.

Le sujet discuté au cours de ce symposium était le suivant: Dans le cas d'un patient incapable d'exprimer ses volontés, faut-il utiliser, refuser ou suspendre tout traitement qui prolongerait la vie? Qui, en dernière analyse, a le pouvoir et la responsabilité de décider qu'une thérapeutique de prolongation de la vie doit ou non être appliquée au patient incapable d'exprimer sa volonté?

À VIVRE SA VIE... mardi à 22 h 00

Jacques Languirand



QUE POUVONS-NOUS CONTRE LE STRESS?

A vrai dire, le stress commence avec la naissance et on ne peut l'éviter au cours de sa vie. A chacun de trouver le dosage qui lui convient. Cependant, à notre époque, les stimuli sont généralement trop intenses et nos mécanismes d'adaptation s'usent. Dans le passé, les plus forts survivaient; dans l'avenir, ne survivront que les plus sages.

Dans la première partie de cette émission sur le stress, Jacques Languirand expliquera que le stress, selon la définition même du docteur Hans Selye, est une réponse non spécifique que donne le corps à toute demande qui lui est faite, donc inséparable de la vie. Et qu'il peut être bénéfique ou nuisible.

Etudier le stress, c'est aussi faire le procès de notre civilisation avec les stimuli trop intenses de la société industrielle.

Dans un autre volet de l'émission, l'animateur nous parlera de la solution collective aux maux de notre société. Solution qui réside d'abord dans une prise de conscience et dans une interrogation sur le sens de la vie. Cette solution collective l'amènera à parler aussi de solution individuelle et surtout, dans ce cas, d'apprendre à simplifier notre vie personnelle.

Enfin, Jacques Languirand nous invitera à réfléchir sur les attitudes des jeunes d'aujourd'hui qui optent pour le style «cool», sur les adeptes du taoïsme qui prônent le wou-wei, sorte de philosophie du non-agir qui affirme que «le souple et le faible l'emporte sur le dur et le fort». Exemple: l'eau vient à bout de tous les résistants. Et Jacques Languirand terminera son émission en évoquant la grande figure du docteur Hans Selye et de sa théorie sur le stress.

À FEMME D'AUJOURD'HUI... mercredi à 13 h 35

LA MAISON TRESTLER... un exemple de courage, de ténacité et d'esprit communautaire.



Grâce à l'initiative de deux Québécois, Judith et Louis Dubuc, une vieille demeure de la région de Vaudreuil est sauvée de la destruction et mise au service du public.

C'est en 1798 que Jean-Joseph Trestler, mercenaire d'origine allemande, fait construire la première partie de cette maison qui sera construite en trois étapes et qui, une fois terminée, compte 27 pièces et dix cheminées.

Animateurs culturels dans cette région, les Dubuc entendent parler de cette maison située à Dorion, sur le bord du lac des Deux-Montagnes, et décident d'aller la visiter. Abandonnée depuis plusieurs années, la maison Trestler avait été pillée et saccagée et tombait pratiquement en ruine. Malgré les difficultés et la dimension du travail à accomplir, Judith et Louis, fascinés, entreprennent de sauver ce site. En un an, un travail minutieux et gigantesque a été accompli et la maison Trestler, maintenant monument national, est ouverte au public deux fois par semaine et constitue un lieu de rencontres privilégiées pour divers groupes d'études ou de recherches.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBUFT

SAMEDI

18 novembre

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 KARINO
Histoire d'un cheval de race.
10:00 ODYSSEE DE SCOTT HUNTER
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
''Equitation''.
11:30 TELEJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
''4e semaine de la course''.
13:00 BAGATELLE
''Caliméro''Z: ''Caliméro aime la musique et le sport''. ''Contes et légendes'': ''Les Cygnes sauvages''. ''Barbapapa'': ''Soyez beau joueur''. ''Le Capitaine Marc Simon''. ''Les Contes de Bolek et Lolek'': ''Le Poisson d'or''. ''Monsieur Magoo''. ''Mini-Prout'': ''Le Jardin''. ''Pouf et Riqui'': ''Ne réveillez pas le chat qui dort''. ''Sooty''. ''Le Rouge et le bleu'': ''Le Boomerang''.
14:00 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.
15:00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Ouest.
17:30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française.
18:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaëtan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran, CBOFT-Ottawa.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Pacific Coliseum de Vancouver. les Canadiens de Montréal rencontrent les Canucks. Reporters sportifs: René Lecavalier. Gilles Tremblay. Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau
21:30 A CAUSE DE MON ONCLE
22:00 COMPORTEMENT ANIMAL
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti conservateur.
23:10 CINEMA
Un nommé Cable Hogue (The Ballad of Cable Hogue). Western réalisé par Sam Peckinpah, avec Jason Robards. Stella Stevens et David Warner. Abandonné dans le désert par deux compagnons, Cable Hogue découvre une source. Il achète le terrain et y construit un relais pour les diligences. Une prostituée vient y vivre quelque temps, puis part tenter fortune à San Francisco. Cable Hogue amasse une fortune et a l'occasion d'assouvir sa rancune envers les deux faux frères (USA [illegible]
1.20 CINE-NUIT
Coup de force à Berlin (Tiffany Memorandum). Espionnage réalisé par Terence Hathaway, avec Ken Clark, Irina Demick, Jacques Berthier et Loredana Musciak. A Paris. un journaliste américain est témoin de l'assassinat d'un homme d'Etat sud-américain.

DIMANCHE

19 novembre

[illegible]:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WOODY LE PIC
9:30 LES FLOUMP
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 C'ETAIT HIER
L'Algérie française: Un drame national, une longue guerre.
12:00 INITATION A LA MUSIQUE
Formons un orchestre (1ère de 2).
12:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **L'Architecture [4e de 5].**
13:00 FOOTBALL CANADIEN
Finale de l'Est. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.
15:30 FRANCOPHONISSIME
16:00 SECOND REGARD
''Information religieuse''.
17:00 SEMAINE-VERTE
18:00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.
19:00 EN ROUTE
Une émission qui de l'insolite au quotidien vous invite à être du voyage.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. A ta santé, Jacques! Jacques Normand, sa vie, sa famille, ses amis. Participation de sa mère, de son frère, de ses soeurs, et de Roger Baulu, Paul Berval, Annie Cordy, Darry Cowl, Clémence Desrochers, Me Jean Drapeau, Lucille Dumont, Yvon Dupuis, Les Frères Jacques, Guylaine Guy, Normand Hudon, Monsieur Jean, Odette Laure, Raymond Lévesque, René Lévesque, Monique Leyrac, Gabriel Loubier
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (6e de 7). ''1927: les Ukrainiens''. En 1927, l'Ukrainien Ivan Lypa s'en vient comme colon au Manitoba où l'attirent des rêves de prospérité. Il trouve du travail dans une ferme prospère et là, il rencontre Hanya, originaire de l'Ukraine. Ils se marient bientôt et ils commencent une vie rude dans ce nouveau pays
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Souvenir de Schubert. Une évocation dramatisée du grand musicien, à l'occasion du 150e anniversaire de sa mort
23 00 CINE CLUB
Madame du Barry. Une jeune vendeuse dans un magasin de [illegible] à devenir favorite en [illegible] Les intrigues et les rivalités tentent d'accabler la nouvelle favorite (1954)

LUNDI

20 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE EXPRESS
''Le plein air''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
''Aménagement intérieur''.
11:30 HAROLD LLOYD
12:00 VERS L'AVENTURE
12:30 LES COQUELUCHES
Invités: Nivole Leblanc, Gaston Brisson.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Jonquière ''Religion''
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
1545 LES CHIBOUKIS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Regional
19:00 LES CIRQUES DU MONDE
Animateur: Jean Richard. Réal.: J.P. Blondeau. Cirque Centrum de Prague.
20:00 TERRE HUMAINE
Léandre apprend à son fils Antoine qu'il prendra rendez-vous avec le notaire pour régler ses affaires.
20:30 PAPA, CHER PAPA
Série d'aventures, avec Patrick Gargill et Dawn Adams.
21:00 TELE-SELECTION
Angoisses: Cauchemar d'une nuit d'été (Midsummer Nightmare). Drame réalisé par Don Leaver, avec Brian Bleessed et Brian Jones. Un détective doit se rendre à Rome pour une affaire urgente. Durant son absence, sa femme accepte une enquête afin de prouver sa valeur à son mari.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:10 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 19 novembre à 13 h 30.
23:50 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout Pierre Maguelon et François Maistre. ''Les Compagnons de l'Apocalyse''. A la veille de la guerre de 1914, des sectes mystiques voient le jour. L'une d'elles, d'origine américaine, s'en prend violemment au progrès scientifique qu'elle accuse de tous les abus. Des entreprises industrielles sautent les unes après les autres. Le commissaire Valentin arrête le responsable français des Compagnons: Jean Blaise dit Dominus.

MARDI

21 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
La mouffette.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''L'art floral'.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE.
Couture: tuque d'ancêtre, avec Marie-Josée Lanoix. Cuisine orientale: poisson cuit à la vapeur. Citron: masque de beauté.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''Le monde des Alpes''.
12:00 CHER ONCLE BILL
''Mademoiselle Pétronille''.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.
13:30 LES TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Aline Desjardins rencontre Gérard Artaud, auteur de ''Se connnaître soi-même''; trois personnes de l'Institut de psycho-synthèse de Montréal nous apportent leur témoignage sur ''La Crise de l'identité de l'adulte''.
14:30 CINEMA
L'Homme au cerveau greffé. Drame réalisé par Jacques Doniol-Valcroze, avec Mathieu Carrière.
16:00 BOBINO
16:30 LES EGREGORES
Réal.: Hubert Blais.
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
De la poésie et des hommes.
21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:00 VIVRE SA VIE
''Le Stress''. Le stress commence avec la naissance. On ne peut l'éviter. A chacun de trouver le dosage qui lui convient. Les stimuli sont généralement trop intenses; nos mécanismes d'adaptation s'usent. Anim.: Jacques Languirand. Réal.: Charles Binalmé, Interimage Inc.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:20 TELEJOURNAL ET SPORTS
23:20 RENCONTRES
Invité: Albert N'Dongmo, évêque camerounais. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champgne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dudan se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA•
Irma la douce. Comédie réalisée par Billy Wilder, avec Shirley MacLaine, Jack Lemmon et Lou Jacobi. Pour s'être montré trop zélé, un gendarme est congédié. Il devient le souteneur d'Irma, une prostituée. Mais il aime sincèrement Irma et, jaloux des clients qu'elle reçoit, il imagine d'accaparer ses services sous une identité d'emprunt, celle d'un lord. Pour payer Irma, il doit travailler aux Halles en secret. Epuisé, il fait disparaître l'encombrant lord. Un rival l'accuse d'avoir tué le disparu (USA 63).

MERCREDI

22 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
Emission à plusieurs thèmes.
10:15 YOU HOU
L'Air (2re de 3).
10:30 MAGAZINE EXPRESS
''Périnatalité''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Jardinage: plate-bande pour la maison, avec Jean-Claude Vigor. Bricolage: un bac, avec C. Paré.
11:30 LES EXCLUS
Les Enfants de la Cour [dernière de 2]. ''Une chance sur mille''. Une adolescente de 16 ans, qui a vécu dans quatre centres de détention, peut se réhabiliter grâce à l'organisme Le Triangle.
12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
''Dette d'honneur''.
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: Richard Cocciante et Joël Denis. Réal.: Normand Mathon.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''La Maison Trestler''. Grâce à l'initiative de deux Québécois, Judith et Louis Dubuc, une vieille demeure de la région de Vaudreuil est sauvée de la destruction et mise au service du public.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec des retraités radio-amateurs de Québec.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine.
19:30 LA PETITE PATRIE
20:00 RACE DE MONDE
Mathilde s'interroge sur le comportement de son fils Abel. Jos apprend de Marie que son frère écrit un livre.
20:30 HORS SERIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. **5e:** Neuf ans ont passé. Toby est devenu fort et feint la soumission. Mais il ne rêve que de Finta et de liberté. Il paie très cher ses rêves. Lui et Violon sont cédés au docteur Reynolds.
23:30 SCENARIO
Journal en images froides. Dramatique de Marie-Claire Blais.
22:00 SCIENCE-REALITE
''Hommage à Fernand Seguin''. Récipiendaire du Prix Kalinga 1978 décerné par l'UNESCO pour la vulgarisation scientifique. Rech. et entr.: Yannick Villedieu. Animateur: Donald Dodier. Réal.: Karl Parent.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. Dossier sur l'autisme, maladie mentale difficile à diagnostiquer et qui apparaît durant l'enfance. Réal.: Patricia Ely.
24:20 CINEMA•
Monika. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson, Lars Ekbert et John Harryson. Monika et Henrick rêvent de s'évader de leur existence médiocre. Un jour, ils partent en canot pour aller vivre en plein nature. L'argent vient à manquer et la difficulté de vivre fait croître les conflits.

JEUDI

23 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
''La Poupée''.
9:30 PASSE-PARTOUT
''La Flûte''.
10:00 ANIMAGERIE
''La Mouffette'' (dernière de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'', avec Marguerite Mercier-Lambert. Le fléché.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: un gâteau de fête, avec Claudette Taillefer. Couture: des pochettes, avec Josée Di Stasio. Bricolage: un tableau-paravent, avec François Décarie.
11:30 TES FILLES ET MES GARCONS
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
L'histoire de Démétan, un petit graçon-grenouille qui vit dans l'étang de l'Arc-en-ciel. ''Aventure avec Noro''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:36 EMISSION SCOLAIRE
Pluk, naufragé de l'espace. (3 à 4 années).
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
18:50 NOUVELLES DU SPORT
19:00 LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
''La Fille du trappeur''. Les bûcherons ont volé une moto et rattrapent les enfants. La fille du trappeur confirme que l'histoire du trésor s'est passée près de Ste-Anne-du-Lac. Catherine trouve le plan de l'endroit où se trouve le coffre.
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Aile ou la cuisse. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Louis de Funès, Coluche, Julien Guiomar, Ann Zacharias, Philippe Bouvard, Claude Gensac et Daniel Langlet. L'éditeur d'un guide gastronomique ne dédaigne pas de faire lui-même incognito des examens de divers restaurants. Son ennemi juré, président d'une chaîne de restaurants où l'on sert de la nourriture industrialisée, cherche à s'emparer de la maquette de l'édition prochaine du guide (Fr. 76).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 JASON KING
''Les flamants roses ne volent que le mardi''. Un agent de la CIA vole au secours de Jason, empêtré dans une révolution dans les Caraibes.
24:20 CINEMA
Requiem pour un espion (The Groundstar Conspiracy). Drame réalisé par Lamont Johnson, avec George Peppard, Michael Sarrazin, Christine Belford et Cliff Potts. Le seul survivant d'une terrible explosion qui a détruit un centre spatial ultra secret est poursuivi par un agent de sécurité. Averti que l'un des savants travaillait pour une puissance étrangère, cet agent veut neutraliser le cerveau de l'Organisation (USA 72).

VENDREDI

24 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Une bicyclette ou un tricycle''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
''Fantaisie sur rêve, le ballon''.
10:30 MAGAZINE EXPRESS
''Cardiologie''.
11:00 GRANDEUR NATURE
''Frederick G. Banting''.
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:00 PRINCE NOIR
''Les Orphelins''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. M. J. Ephrem Charlebois, de Montebello, spécialiste des plantes.
15:30 FANFRELUCHE
''La Tarte aux pommes'.
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Invités: Michel Louvain, Suzanne Jacob et M. René Lévesque qui nous parle de son livre ''Passion du Québec''. Réal.: André Desbiens.
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
18 50 NOUVELLES DU SPORT
19:00 LES FANTOMES DU CHATEAU
''Mathilda''.
19:30 LA LEGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ETOILES
Série japonaise. ''Le Piège''. Kao veut donner un grand coup. L'officier Ouang Wenn lui offre un plan diabolique susceptible de venir à bout de Lin Chung.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: le groupe Aquarelle. Au programme: ''Françoise, ''Volupté'', ''Machines à boules'' et ''L'Etranger''. Musiciens: Pierre Bournaki, Jean-Philippe Gélinas, Michel Delisle, André Leclerc, Stéphane Morency et Pierre Lescaut, dir. musicale. Voix de Sharon Ryan. Réal.: Lise Chayer.
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION•
Téléroman de Françoise Loranger: Avec Ovila Légaré, Jean Coutu, Dyne Mousso et Charlotte Boisjoli. Réal.: Jean-Pierre Senécal.
21:30 FORUM
Animateur: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS
23:20 CINEMA
Spécial Magnum. Drame réalisé par Martin Herbert, avec Stuart Whitman, John Saxon, Martin Landau, Gayle Hunicutt, Tisa Farlow et Carole Laure. Un capitaine de la police de Montréal enquête sur la mort de sa soeur. Il soupçonne un des professeurs ayant eu une liaison avec la victime, et l'arrête. Mais un nouveau meurtre se produit. Le policier apprend que sa soeur avait été mêlée à un vol à Toronto (Panaméen 76).
1:10 CINE-NUIT•
La Guerre d'Algérie. Documentaire

Les soupers paroissiaux, c 'est comme une fête de famille

"Dans les soupers paroissiaux, il règne un esprit de famille". Cette citation de M. Gérard Freynet, celui qui a la responsabilité de cuisiner le souper paroissial de Sainte-Anne-des-Chênes depuis quatre ans, dépeint tout à fait cet événement annuel dans un grand nombre de paroisses du Manitoba français.

par André-Yves Rompré

Dimanche dernier, c'était la fête à l'école de la rue Saint-Alphonse à Sainte-Anne, où par centaines, les citoyens des environs se sont amenés pour prendre part au souper paroissial.

Un peu avant 16 heures, alors que les premières assiettes ont été servies, dans une résidence de Sainte-Anne une dicussion s'est amorcée au sujet de l'origine de ces tradionnels rassemblements paroissiaux.

rassemblements paroissiaux. Participant à la discussion, il y avait M. Frenet, propriétaire d'une boulangerie locale qui s'est transformée graduellement, au cours des ans, pour devenir une maison spécialisée dans la préparation de banquets et de repas du genre. Il y avait aussi M. Georges Prescott, des Chevaliers de Colomb, eux qui ont été les responsables de l'organisation du souper de cette année.

Egalement, Mme Annette Charrière, pionnière des soupers à Sainte-Anne, qui avait en 1962, commencé la tradition avec un autre membre de la Ligue des femmes catholiques, Mme Rita Préfontaine.

Tous trois à leur facon ont convenu que la tradition des soupers paroissiaux avait acquis un caractère à la fois francophone et chrétien. C'est à dire que les soupers ont été à la base destinés à recueillir des fonds pour aider des organisations locales, depuis l'église jusqu'aux mouvements scouts, en passant par une aide aux missions. Une sorte de vocation d'entraide. "En 1962, quand nous avons décidé d'organiser un souper pour la première fois Sainte-Anne, c'était pour trouver de l'argent qui aiderait le Comité des loisirs à organiser des excursions estivales " a raconté Mme Charrière.

"A l'époque," souligne-t-elle, le



En faisant la queue pour un souper paroissial, on ne s'ennuie pas. Cela fait partie de la tradition.

repas coûtait $1 ou $1.50, et les profits nets d'une telle entreprise se chiffraient dans les $500." Aujourd'hui, les soupers sont offerts au coût de $4.

le couvert, et les recettes ont aussi quadruplé.

L'origine des soupers paroissiaux

"Il y a une ambiance familiale du début à la fin de ces soupers. Pour les paroissiens qui y viennent, c'est une occasion de renouer connaissance avec des gens qui ont déjà vécu ici et qui reviennent uniquement à l'occasion du souper paroissial annuel. Dans les files d'attente, on ne s'ennuie pas quand on fait des retrouvailles", de commenter M. Freynet.

Pour M. Prescott, outre la motivation financière qui peut inciter à la tenue des soupers paroissiaux, il ya fondamentalement "un concept de fraternisation et de générosité tout à fait francophones. Surtout quand on pense que tous les gens qui travaillent à leur organisation le font tout à fait bénévolement".

Quant à l'origine exacte de la tradition, bien des points de vue sont exprimés, mais on semble ignorer qui, les premiers au Manitoba, ont commencé cette pratique devenue populaire.

Diverses hypothèses sont émises. Les soupers paroissiaux se tenant toujours à la saison d'automne, il serait possible, aux dires de certains, que *cela soit en relation avec le jour de la célébration de "l'Action de grâces"*.

Une autre hypothèse est reliée à la dinde, le met généralement servi à ces soupers. La tradition du "Fowl supper" empruntée aux coutumes anglophones pourrait ainsi être à l'origine du souper paroissial. Enfin, toutes les hypothèses sont permises. (En passant, si des gens avaient quelque idée là-dessus, ou même des connaissances précises, ils sont bienvenus de les communiquer à la rédaction de La Liberté qui se fera un plaisir de colliger les recherches de chacun).

Pour ce qui est précisément du souper à Sainte-Anne, il est à noter qu'on n'y sert plus la dinde depuis quelques années, mais que c'est la tourtière et les choux fracis ou le jambon qui l'ont remplacée.



C'était le temps de discuter de l'origine des soupers paroissiaux à Sainte-Anne-des-Chênes dimanche dernier, en compagnie de M. Gérard Freynet, Mme Annette Charrière, et de M. Georges Prescott.

Heure de tombée vendredi 15h

Le "Pregnancy Distress Service"

Un mouvement pro-vie en service 24 heures par jour

L'agence bénévole, "Pregnancy Distress Service", pour les femmes et filles enceintes et en détresse, a été mise sur pied en 1973, au moment où l'avortement commençait à recevoir beaucoup de publicité. Il s'agit d'une association pro-vie, non-sectaire. Une cinquantaine de volontaires oeuvrent au bureau ou chez eux, et maintiennent un système de lignes téléphoniques ouvertes 24 heures par jour.

"Nous essayons d'écouter, de comprendre et de sympathiser avec ces jeunes filles de 12 ans et plus, la plupart gagnées par la panique, tristes et seules, et qui ne veulent pas le dire à leurs parents." Ainsi parlait Mme Denise Lavoie, volontaire du Pds, lorsqu'elle a adressé la parole aux 18 dames de la Ligue des femmes catholiques de l'Assomption et à leur aumônier, l'abbé L. Roy, lors de la réunion mensuelle du 8 novembre.

Le Pds a une maison au 444, rue Spence (tél.: 775-2877) qui comprend un bureau, une cuisine, et cinq chambres à coucher. Les femmes en détresse y sont accueillies, peuvent y demeurer un certain temps et leur anonymat est respecté. Elles sont conseillées, entre autres, sur la nutrition, et nous les référons à des médecins, des agences sociales, ou à des avocats, le tout sans frais. "Nous les aidons à poursuivre leur éducation, à trouver un emploi, un domicile, et leur donnons du linge de bébé si elles le désirent. Nous recevons environ 300 appels par mois de *femmes célibataires, séparées, divorcées*, et ce, à tous les niveaux de la société. Nous avons actuellement environ 650 cas actifs de filles enceintes, et elles viennent de partout au Canada et même des Etats-Unis. La majorité des jeunes filles veulent garder leur enfant, souvent à cause du manque d'affection chez elles. Si une fille est mineure, il faut le consentement des parents pour garder le bébé, sinon nous les référons à la Children's Aid Society. Voyez-vous, c'est des bébés qui ont des bébés. L'an dernier il y a eu 45 cas d'adolescentes mères célibataires au Manitoba," a ajouté Mme Lavoie.

En fait de budget pour cette association bénévole, les dons parviennent d'individus, d'organisations, de communautés religieuses, et de médecins. "La ville de Winnipeg nous verse un octroi de $3,500 par année, mais la United Way refuse de nous aider parce que nous n'incluons pas l'avortement dans nos services publics. Peut-être qu'en janvier 1979, nous recevrons l'aide de la United Way, c'est du moins ce que nous espérons. Les dépenses annuelles de cette association se chiffrent par $45,700. Seule la directrice générale reçoit un salaire, et la travailleuse sociale est payée à temps partiel.

Pour devenir volontaire au Pds, il faut suivre des cours d'entraînement de six semaines (une fois par semaine au bureau) donnés pas des psychologues et des médecins.

A la réunion du 8 novembre, Mme Rose Morier a remis un chèque de $50.00 à la conférencière du Pds. Au cours de cette même réunion, nous avons accepté de verser un "coup de pouce" de $15.00 à **La Liberté**, et $1,800 à la paroisse.

Hélène Blais

Une décoration nationale pour David Pelland



M. David H. Pelland, de Saint-Norbert, s'est mérité, pour services exceptionnels, et à la requête d'un groupe de paroissiens de Saint-Norbert et du district scout de la Rivière-Rouge, la "médaille mérite scout" du Comité national des scouts du Canada. Cette décoration lui sera remise prochainement par le Gouverneur-général à Ottawa.

Cette décoration est réservée aux personnes ayant rendu des services importants dans le cadre du scoutisme canadien-français. Dans le communiqué de l'Association des scouts du Canada on précise:

"Depuis plusieurs années, Monsieur Pelland s'est dévoué constamment, et il rend encore de nombreux services auprès des jeunes et moins jeunes. Il a particulièrement fait sa marque dans le scoutisme pendant les années de 1962 à 1970, alors qu'il était animateur responsable et l'éducateur exemplaire que tous ont admiré et suivi avec enthousiasme.

Depuis lors il continue à se dépenser sans compter et avec beaucoup de tact auprès des animateurs et du Comité des parents comme chef de groupe.

Sainte-Anne-des-Chênes

Les "Rignettes": du hockey au féminin

Le lundi soir, 6 novembre, a eu lieu à l'école de Sainte-Anne une réunion pour les parents des enfants faisant partie des "Rignettes" de Sainte-Anne. Heureusement que la qualité passe avant la quantité!

Pour ceux qui ne connaissent pas le terme "Rignettes", il s'agit de la version féminine du hockey. Ce sport se joue avec un bâton et une rondelle en forme de gros beigne.

Tout comme pour le hockey, les Rignettes suivent à la lettre, des règlements très sévères. Pendant les parties, tout règlement enfreint par une des joueuses entraîne sa punition.

Les Rignettes appartiennent à une ligue et elles jouent contre les clubs des autres paroisses et de Winnipeg. A la fin de la saison, un trophée est décerné à l'équipe championne.

Voilà un sport très intéressant à regarder, où les joueuses éprouvent du plaisir, et où la compétition est vive.

Cette année, deux équipes regroupent l'une les plus jeunes, et l'autre celles âgées de plus de quatorze ans.

L'entraîneur M. Laurence Perron, et son épouse Mary, s'occupent de ces jeunes filles depuis plusieurs années. Ils les entraînent, les organisent, les encouragent, sans recevoir aucune rénumération monétaire. M. Perron a su, par son dévouement et sa tenacité, gagner l'admiration et le respect des joueuses.

Pour préparer les jeunes à la confirmation

Le 8 novembre au soir a eu lieu, à l'école de Sainte-Anne, une réunion pour tous les parents des élèves de deuxième année. Le but de cette réunion était de discuter, afin de choisir le meilleur moyen pour préparer les élèves à recevoir, d'ici quelques mois, les sacrements de l'Eucharistie et de la confirmation. Le curé, père Hervé Gendron y assistait.

Vingt-six parents y ont participé. L'institutrice de la deuxième année, section française, Mme Lorraine Jolicoeur a expliqué la catéchèse de l'année, et la façon dont il faut préparer l'enfant pour le rendre réceptif à ces grandes occasions.

Il est certain que les élèves de ce professeur sont en bonnes mains.

Maria Arbez

Des conseils pour mieux rouler en hiver

La conduite en hiver peut s'avérer difficile. Pour vous y préparer, faites de votre voiture une alliée et tenez toujours compte du temps qu'il fait, tout en redoublant de prudence.

Avertissements

Les bureaux locaux de météo des services de l'environnement atmosphérique donnent en hiver les avertissements de tempêtes, de fortes chutes de neige, de pluie ou de bruine verglaçante, de vagues de froid et de vents.

Tempêtes de neige

Les plus dangereuses comportent à la fois des chutes et des rafales de neige, de la poudrerie, des vents d'au moins 25 milles à l'heure, une visibilité réduite, un froid intense, et durent six heures ou davantage.

Fortes chutes de neige

Quatre pouces ou davantage en 12 heures, ou six pouces ou davantage en 24 heures. Même moins dans les climats tempérés.

Pluie ou bruine verglaçante

Tempête de verglas qui recouvre de givre les routes, les arbres, les fils électriques, etc.

Vagues de froid

Baisse soudaine de température au cours d'une brève période, nécessitant des mesures spéciales de protection.

Vents

Povoquent des rafales de neige et de la poudrerie, une visibilité réduite et les effets du facteur de refroidissement.

Préparatifs: Liste des préparatifs qui s'imposent avant l'hiver:

- système d'allumage
- batterie
- éclairage
- système de refroidissement
- système d'alimentation en essence
- lubrification
- système d'échappement
- chaufferette
- freins
- essuie-glace
- dégivreur
- pneus d'hiver
- chaînes
- antigel
- huile

Nécessaire de voyage en hiver

Pour les voyages à la campagne durant l'hiver, gardez certains articles dans le coffre de votre voiture. Même pour la conduite en ville, vous feriez bien d'avoir quelques-uns des articles suivants:

pelle • hache ou hachette • sable • grattoir et brosse • chaîne à remorquage • cables volants • lampe de poche • cartes routières • boussole • réserve d'essence • lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes • allumettes • vêtements et chaussures de rechange • extincteur • trousse de secours

En voyage

- conduisez prudemment. Réglez votre vitesse de croisière sur l'état des routes. Soyez aux aguets.
- ne vous obstinez pas. Si la route devient dangereuse, faites volte-face ou mettez-vous à l'abri.
- autant que possible, n'empruntez que les principales artères.
- ayez une ample provision d'essence.
- ne soyez pas téméraire.
- écoutez la radio locale pour obtenir les prévisions de la météo.

Si votre voiture s'immobilise

Restez Calme.

Evitez l'épuisement et ne vous exposez pas trop au froid. Le pelletage et le froid intense peuvent être mortels.

Demeurez dans la voiture. Vous ne vous égarerez pas et c'est un abri sûr.

Laissez pénétrer de l'air frais dans la voiture. Ouvrez une glace du côté abrité contre le vent.

Faites tourner le moteur le moins possible. Méfiez-vous de l'oxyde de carbone.

Installez des lanternes d'avertissement ou des fusées éclairantes.

Allumez la lampe de plafond. En utilisant les phares trop longtemps, vous risquez d'épuiser la batterie.

Remuez vigoureusement les mains et les jambes. Bougez constamment et ne vous endormez pas.

Tenez-vous à l'affût d'autres voitures ou d'équipes de secours.

LA fff NOUS INFORME

Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

À NE PAS MANQUER...

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE LE 18 NOVEMBRE

Au collège Saint-Boniface — Jean-Louis (Sfm) 233-4915

Le comité culturel de Saint-Norbert vous présente en spectacle:

GERRY ET ZIZ

- le dimanche 19 novembre à 20 h 00.
- au gymnase de l'école Noël-Ritchot (entre l'hôtel et X-Kalay à Saint-Norbert)

Entrée: aldultes $2.50 — enfants et âge d'or $1.00

Billets en vente au Centre culturel et à l'école Noël-Ritchot (voir Mlle Mona Gauthier), ou chez Mme Claudette McDonald au 875, rue Saint-Gabriel, Saint-Norbert.

- Offre d'emploi -

Les Tournesols de Saint-Vital, prématernelle de 3-4 ans, est à la recherche d'une institutrice francophone. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 24 novembre.

Téléphonez à Odile King au 475-8681.

VOULEZ-VOUS UN "T-SHIRT"?



En vente au Ccfm
$5.00

Le Directeur général des élections

Le Directeur général des élections, — poste créé par la Loi des élections fédérales de 1920, — a le rang et les pouvoirs d'un sous-chef de ministère, avec traitement équivalant à celui d'un juge de la Cour fédérale du Canada. Nommé par résolution de la Chambre des communes, il communique avec le gouverneur en conseil par l'intermédiaire du membre du Conseil privé désigné à cette fin par le gouverneur en conseil. Il n'est amovible que pour cause, de la même manière qu'un juge de la Cour suprême du Canada. Dirigeant un personnel d'environ 45 employés permanents, il a pour fonctions de :

- Diriger la conduite administrative des élections, et exiger du personnel électoral l'équité, l'impartialité et l'observation des dispositions de la Loi.
- Veiller, directement ou par l'entremise du Commissaire aux élections fédérales qu'il est chargé de nommer, à ce que les dispositions de la Loi (y compris celles concernant les dépenses d'élection) soient respectées et appliquées.
- Transmettre au personnel électoral les instructions qu'il juge nécessaires à l'application efficace des dispositions de la Loi, et lui fournir le matériel et les accessoires nécessaires à la conduite efficace des élections.
- Tenir un registre des partis politiques et des agents enregistrés; recevoir des agents officiels des candidats et de l'agent principal de chaque parti enregistré les rapports dûment vérifiés des dépenses électorales et contributions; certifier le montant du remboursement auquel les candidats et les partis enregistrés ont droit en vertu de la Loi.
- Rédiger les rapports prévus par la Loi, et exercer les autres pouvoirs et fonctions que la Loi électorale du Canada lui attribue.

Après une élection générale, il faut un délai maximum de 12 mois pour préparer et rédiger les rapports et régler les comptes. De même, il faut au moins 12 mois pour commander, recevoir et distribuer le matériel et les accessoires nécessaires à la tenue de l'élection générale suivante.

De plus, on s'attend à ce que le Directeur général des élections fournisse conseils et assistance au Comité permanent des privilèges et élections de la Chambre des communes. Ceci implique des recherches et la rédaction de projets de modifications à la Loi électorale à être examinées par le Comité.

Il lui faut également revoir les procédures, réviser et rééditer les livres et circulaires d'instructions, mettre sur pied des programmes d'instructions à l'intention des présidents d'élection, et réviser avant chaque élection les délimitations des sections de vote de chaque circonscription.

En outre, il lui incombe de conduire les élections aux Conseils des deux Territoires du Nord-Ouest (15 membres élus) et du Yukon (12 membres élus) qui ne sont pas encore érigés en provinces. Des élections générales s'y tiennent tous les quatre ans.

L'intérêt croissant que portent aux élections les milieux universitaires du Canada a contribué récemment à élargir la tâche du Bureau du Directeur général des élections qui est amené à fournir régulièrement des renseignements et des conseils pour la réalisation de programmes de recherche importants entrepris dans des universités canadiennes.

Enfin, le Directeur général des élections doit surveiller et diriger la conduite des élections partielles tenues pour combler les vacances créées à la Chambre des communes.

Modifications à la Loi électorale du Canada

Le 16 décembre 1977, la Chambre des communes adoptait le projet de Loi C-5 et apportait ainsi des modifications à la Loi électorale du Canada. En voici les vingt-trois principales :

1—Les électeurs n'ont plus à indiquer leur occupation sur les documents d'élection.

2—Dorénavant, les recenseurs des régions urbaines se verront émettre et devront porter avec eux une carte d'identité.

3—Le président ou le secrétaire d'élection peut maintenant présenter des demandes sous serment au réviseur pour faire inscrire des noms d'électeurs sur la liste électorale. Les électeurs concernés devront présenter leur demande sous serment au président ou secrétaire d'élection et remplir un document l'autorisant à agir comme leur agent.

4—Les bureaux ordinaires de scrutin ouvriront à 9 h pour fermer à 20 h, HEURE LOCALE. Auparavant ils étaient ouverts de 8 h à 19 h, HEURE SOLAIRE.

5—L'électeur dont l'identité est mise en doute au bureau de scrutin pourra présenter des pièces d'identité, que le Directeur général des élections devra juger satisfaisantes. Dans le passé, l'électeur devait prêter serment dans les mêmes circonstances.

6—Au moins un bureau spécial de scrutin par circonscription devra avoir un accès de plain-pied. L'électeur frappé d'incapacité physique ne disposait pas de cette facilité dans le passé.

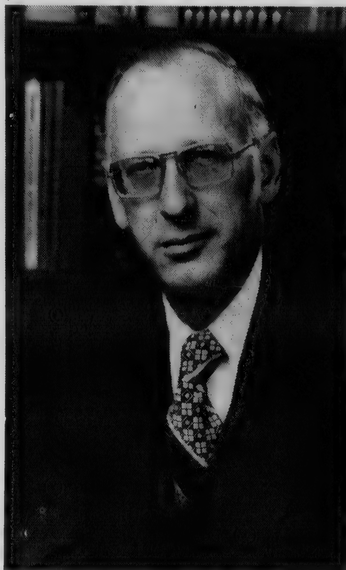
7—L'électeur qualifié pour voter à un bureau spécial et devant y avoir accès de plain-pied peut obtenir du président d'élection un certificat de transfert lui permettant de voter à un bureau spécial offrant cette facilité. La Loi n'offrait pas cette facilité dans le passé.

8—L'avis d'un scrutin spécial indiquera pour chaque bureau s'il offre ou non l'accès de plain-pied, et donnera les renseignements concernant l'émission d'un certificat de transfert pour voter à un bureau à accès de plain-pied.

9—Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h les samedi, lundi et mardi, neuf, sept et six jours avant le jour ordinaire de scrutin. Auparavant, ils étaient ouverts de 8 h à 20 h, les samedi et lundi seulement: une 3e journée est donc ajoutée.

10—Le vote par procuration est maintenant accessible aux membres de l'équipage d'un avion, d'une équipe topographique ou de forestiers ainsi qu'aux trappeurs.

11—L'électeur désirant voter par procuration pour cause de maladie ou d'incapacité physique doit présenter un certificat à cet effet signé par un médecin exerçant légalement. Ce certificat doit être sur papier à en-tête du médecin indiquant son adresse et son numéro de téléphone et attestant qu'il a personnellement examiné l'électeur.



M. Jean-Marc Hamel, né à Lotbinière (Québec) le 19 février 1925, diplomé de l'Université Laval de Québec (B.Sc.C. et M.Sc.C. avec mention en Administration) et boursier du Gouvernement canadien et de l'Université de Syracuse (M.P.A.), est le Directeur général des élections du Canada depuis juin 1966. Il avait auparavant rempli d'importantes fonctions à la Commission de la Fonction publique du Canada d'avril 1950 à août 1964, à la Chambre des communes (directeur de l'administration) d'août 1964 à novembre 1965 et au Secrétariat d'Etat (Adjoint au Sous-secrétaire d'Etat) de novembre 1965 à juin 1966.

12—Avant de permettre à l'électeur de voter à un bureau spécial de scrutin, on n'exigera que sa signature. Dans le passé, chaque électeur devait remplir et signer un affidavit.

13—Lors d'une élection générale, les électeurs incapables de voter aux bureaux spéciaux de scrutin ou le jour ordinaire du scrutin pourront le faire au bureau du président d'élection entre midi et 18 h et entre 19 h et 21 h, tous les jours, à partir du lundi 14e jour avant le jour du scrutin jusqu'au vendredi précédant le jour du scrutin, sauf les dimanches et les jours où les bureaux sont ouverts.

14—Auparavant, l'enregistrement d'un parti politique entrait en vigueur le jour de l'émission des brefs à l'élection générale suivant la demande d'enregistrement. Dorénavant, cet enregistrement n'entrera en vigueur que le lendemain de la journée où, à une élection générale, le parti aura des candidats officiellement présentés dans 50 circonscriptions, pourvu que la demande d'enregistrement ait été reçue au moins 60 jours avant l'émission des brefs à cette élection générale et que les 50 candidats aient été officiellement mis en candidature au 30e jour avant le jour du scrutin à cette élection.

15—Toute facture ou réclamation pour une dépense relative à la campagne d'un candidat doit être présentée par le réclamant dans les trois mois qui suivent le jour du scrutin. Donc, date uniforme dans toutes les circonscriptions pour la présentation des factures.

16—Les dépenses engagées par un candidat doivent être acquittées dans les quatre mois qui suivent le jour du scrutin. Donc, date uniforme à toutes les circonscriptions pour l'acquittement des factures.

17—Si le total des revenus d'un candidat est plus élevé que le total des dépenses faites en rapport avec l'élection, l'excédent doit être remis à l'association locale ou nationale du parti enregistré parrain du candidat ou, dans tout autre cas, au Receveur général du Canada.

18—Le titre de Commissaire aux dépenses d'élection est changé à celui de Commissaire aux élections fédérales, dont les responsabilités engloberont dorénavant toute infraction présumée à la Loi électorale: par exemple, personne ne pourra intenter des poursuites judiciaires en vertu de la Loi avant

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Modifications à la Loi . . .

(suite de la page précédente)

d'obtenir le consentement écrit du Commissaire. Cette modification a pour effet d'augmenter les responsabilités relatives aux enquêtes et aux poursuites pour toute infraction à la Loi électorale du Canada.

19—Les 6 h et demie d'antenne, aux heures de grande écoute, qui doivent être mises à la disposition des partis enregistrés, devront être fournies conjointement par le radiodiffuseur et le réseau. Cette modification clarifie les dispositions voulant que chaque radiodiffuseur et le réseau approprié accordent conjointement le temps aux heures de grande écoute.

20—Les dispositions spéciales quant au lieu de résidence ordinaire, dont jouissent les travailleurs temporaires à une élection générale, s'appliquent dorénavant aux étudiants qui occupent un emploi rémunéré entre les périodes académiques. Cette nouvelle disposition permettra donc aux étudiants qui travaillent en dehors du lieu de leur résidence ordinaire entre les périodes académiques de voter dans la circonscription où ils travaillent, ce qu'ils ne pouvaient faire auparavant.

21—Les dispositions concernant le temps accordé aux travailleurs pour aller voter sont modifiées comme il suit: les employeurs et employés pourront faire des arrangements acceptables aux deux partis relativement aux 4 heures consécutives rémunérées pour aller voter; les employés à taux horaire seront régis par ces mêmes dispositions; les cas d'exception touchent toutes les compagnies de transport, et non les seules compagnies ferroviaires.

22—Chaque député à la Chambre des communes recevra chaque année une liste (préparée durant le mois d'octobre par les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures, et distribuée par le Directeur général des élections) des électeurs des Forces canadiennes et de la Fonction publique qui ont le droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales et qui, d'après leur déclaration, ont leur lieu de résidence ordinaire dans la circonscription de ce député.

23—Les professeurs et employés de soutien administratif dans les écoles du ministère de la Défense nationale à l'étranger auront maintenant le droit de voter en vertu des Règles électorales spéciales.

Les présidents d'élection

Sur la recommandation du Ministre responsable, un président d'élection est nommé par décret du Conseil pour chaque circonscription. Il doit avoir qualité d'électeur dans la circonscription pour laquelle il est nommé.

Le titulaire est nommé en permanence, mais le gouverneur en conseil peut le démettre de ses fonctions pour cause. S'il veut démissionner, il doit obtenir au préalable la permission du Directeur général des élections.

Les fonctions de président d'élection ne sont pas rémunérées sur une base annuelle. Ce n'est que lorsque le Directeur général des élections lui demande de remplir certaines fonctions que le président d'élection est rémunéré selon un tarif d'honoraires fixe.

Le président d'élection est responsable de la conduite administrative des élections à l'intérieur d'une circonscription électorale donnée, de la préparation des listes d'électeurs et de la division de sa circonscription électorale en sections de vote, chacune ayant approximativement 250 électeurs.

Chaque président d'élection se nomme un secrétaire d'élection pour l'assister et aussi être prêt à le relever de ses responsabilités s'il devient incapable d'agir.

De plus, il y a des recenseurs, des officiers réviseurs et des agents réviseurs qui partagent des responsabilités électorales. Le jour du scrutin, un scrutateur est nommé pour chaque section de vote; aidé d'un greffier de scrutin, il est en charge du vote lors de la journée du scrutin à sa section de vote.

- **Le jour du scrutin** est toujours un lundi, sauf si ce lundi est un jour férié suivant la définition qu'en donne la Loi d'interprétation: dans ce cas seulement, le jour du scrutin est reporté au mardi suivant.
- **Le jour de l'addition officielle des votes à une élection générale** ne peut avoir lieu avant le 3e jour suivant le jour du scrutin, afin d'assurer qu'on dispose du résultat officiel des votes déposés en faveur de chaque candidat en vertu des Règles électorales spéciales, ainsi que des documents pertinents pour le dépouillement du scrutin et pour un recomptage judiciaire, si nécessaire.
- **La déclaration du candidat élu** est faite par chaque président d'élection, au plus tôt le 7e jour après l'addition officielle des votes, sauf si une demande de recomptage judiciaire a été entre-temps présentée à un juge.

Selon l'interprétation généralement acceptée, la date fixée par décret pour le rapport des brefs d'élection marque le début d'un nouveau Parlement aux fins de l'article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Habituellement, cette date suit le jour du scrutin d'environ un mois.

Les élections générales

Pour décréter une élection, deux proclamations doivent être émises et un décret adopté par le Conseil: une proclamation annonçant la dissolution de la Chambre des communes; un décret fixant le jour du scrutin et la date du rapport des brefs d'élection; et une proclamation fixant une date pro forma pour la convocation du Parlement.

Les brefs d'élections sont généralement émis entre le 58e et le 60e jour qui précèdent le jour du scrutin. La loi ne prévoit qu'un délai minimum, il n'y a pas de délai maximum. On considère qu'un délai de 58 à 60 jours est indispensable en raison tout particulièrement de la géographie du pays et des difficultés de communication qui se posent dans les grandes circonscriptions: Nunatsiaq, traversée par 4 fuseaux horaires et dont la superficie couvre plus de 800 000 milles carrés, constitue la plus grande de toutes les circonscriptions. Neuf circonscriptions ont chacune une superficie de plus de 100 000 milles carrés, et 15 autres ont plus de 50 000 milles carrés.

Du point de vue de l'administration de l'élection, la période cruciale se situe avant le recensement qui, selon la Loi, doit commencer le 49e jour précédant le jour du scrutin.

Principales étapes

- **La nomination des recenseurs urbains,** désignés par les deux candidats ayant ce droit, se fait au plus tard à midi le 54e jour avant le jour de scrutin.
- **Le recensement** doit commencer le lundi, 49e jour avant le jour du scrutin.
- **L'impression des listes préliminaires des électeurs** commence le lundi, 42e jour avant le jour du scrutin, et doit être terminée au plus tard le mercredi, 26e jour avant le jour du scrutin.
- **La révision des listes préliminaires des électeurs,** dans les sections urbaines, se fait les mercredi, jeudi et vendredi, respectivement 19e, 18e, et 17e jours avant le jour du scrutin et, dans les sections rurales, principalement le mercredi, 19e jour avant le jour du scrutin.
- **Le jour de la présentation des candidats,** dans la plupart des circonscriptions, est le lundi, 21e jour avant le jour du scrutin, sauf si ce lundi est un jour férié suivant la définition qu'en donne la Loi d'interprétation: dans ce cas, le jour de la présentation des candidats est reporté au mardi suivant. Dans 25 circonscriptions, le jour des présentations est fixé au 28e jour avant le jour du scrutin.
- **Les bureaux spéciaux de scrutin** sont ouverts les samedi, lundi et mardi, 9e, 7e et 6e jours avant le jour du scrutin.
- **Le vote au bureau du président d'élection** pour les électeurs qui sont incapables de voter lors des jours prévus pour les bureaux spéciaux de scrutin et le jour ordinaire du scrutin, a lieu à compter du lundi, 14e jour avant le jour ordinaire du scrutin (à l'exception du dimanche et des jours de vote anticipé).

Les dépenses d'élection

Les dispositions suivantes de la Loi électorale du Canada visant les dépenses d'élection s'appliquent à toute élection:

1—Les limites imposées sur les sommes que peuvent dépenser les partis politiques enregistrés et les candidats sont basées sur le nombre d'électeurs qui figurent sur les listes préliminaires.

2—Seuls les candidats et les partis politiques enregistrés sont autorisés à payer pour la propagande politique durant la période d'une élection. Il leur est interdit de faire de la propagande politique sur les ondes ou de publier des annonces publicitaires dans toute publication périodique jusqu'au 29e jour précédant le jour du scrutin ainsi que la veille et le jour du scrutin.

3—Les noms des donateurs dont les contributions aux partis politiques enregistrés et aux candidats dépassent $100 sont accessibles au public.

4—Les donateurs qui sont contribuables ont droit à un dégrèvement d'impôt de: 75 p.c. des premiers $100; 50 p.c. des $450 suivants; 33 1/3 p.c. des prochains $600 contribués. Le montant maximum du dégrèvement d'impôt pour une contribution de $1 150 ou plus est de $500.

5—Toute demande de crédits d'impôt doit être accompagnée de reçus officiels pour le montant total des sommes versées. Ces reçus doivent être émis par un agent enregistré d'un parti politique enregistré ou par l'agent officiel d'un candidat dont la mise en candidature a été acceptée par le président d'élection. Des reçus officiels ne seront émis que pour les contributions en argent (argent liquide, chèques, mandats, etc.)

6—Les candidats qui obtiennent au moins 15 p.c. des voix validement exprimées dans leur circonscription ont droit à un remboursement qui doit être le moindre de leurs dépenses d'élection véritables, ou un montant basé sur le nombre d'électeurs dans leur circonscription, pourvu qu'ils soumettent au président d'élection leurs rapports concernant les dépenses d'élection qu'ils ont faites.

7—Les radiodiffuseurs doivent fournir aux partis politiques enregistrés 6 heures et demie de temps d'émission aux heures de grande écoute durant la période d'une élection, dont 50 p.c. du coût sera remboursé aux partis par le trésor public.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Ce qu'il faut savoir pour voter aux élections fédérales

Avez-vous qualité d'électeur?

Oui, si vous êtes un citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus qui réside au Canada au premier jour de la semaine du recensement, et si votre nom est inscrit sur la liste électorale en voie de préparation.

A chaque élection fédérale, on dresse de nouvelles listes d'électeurs. En milieu urbain, deux recenseurs visitent chaque domicile. Si vous êtes à la maison au moment de leur visite, ils inscrivent votre nom sur la liste électorale et vous laissent une fiche de recensement F.301 attestant que votre nom sera inscrit sur la liste. Conservez cette fiche jusqu'au jour de l'élection; elle contient des renseignements utiles.

Que faire si votre nom n'est pas sur la liste électorale?

Après la semaine du recensement, **c'est à vous de voir à ce que votre nom soit inscrit sur la liste électorale.**

En milieu urbain, si, au cours de la semaine du recensement, vous ne recevez pas la visite des recenseurs, vous n'aurez pas de fiche de recensement F.301 et votre nom ne sera pas sur la liste électorale. Pour pouvoir voter, vous devez communiquer avec votre président d'élection et prendre les dispositions nécessaires pour que votre nom soit inscrit sur la liste. Cette personne est responsable de la conduite de l'élection dans votre circonscription.

Résidez-vous dans un milieu rural?

En général, une section de vote est rurale lorsqu'elle se situe dans une localité de moins de 5 000 âmes. Si vous n'êtes pas sur la liste électorale dans une section rurale, vous pourrez quand même voter le jour ordinaire de l'élection à la condition qu'une personne inscrite sur la liste de votre section de vote **réponde de vous** sous serment.

La liste électorale

Une copie de la liste électorale est affichée dans chaque section de vote urbaine ou rurale dès que le recensement est terminé. De plus, dans les sections urbaines, une copie de la liste est envoyée par la poste à chaque foyer. Si votre nom n'y est pas, ou s'il y a erreur, avisez le président d'élection de votre circonscription avant le 17e jour précédant le jour de l'élection.

La révision de la liste électorale

Les listes sont révisées quelques jours après le recensement. A ce moment-là, votre nom peut y être ajouté, corrigé ou rayé. N'oubliez surtout pas que si vous résidez en milieu urbain et si votre nom n'est pas sur la liste, vous devez communiquer avec votre président d'élection qui vous indiquera comment procéder pour faire ajouter votre nom de façon à ce que vous puissiez voter.

Dans les sections rurales, vous devez communiquer avec le recenseur qui a dressé la liste et qui en assure la révision.

Le vote à un bureau spécial de scrutin

Certaines personnes peuvent voter aux bureaux spéciaux de scrutin qui seront ouverts de midi à 20 h, le 2e samedi avant l'élection, ainsi que les lundi et mardi précédant le jour de l'élection. Les personnes appartenant aux catégories suivantes peuvent ainsi voter: les personnes âgées, les infirmes ou malades, et ceux qui ont des motifs de croire qu'il leur sera impossible de voter le jour de l'élection.

Si vous souffrez d'incapacité physique et que le bureau spécial où vous pourriez normalement aller voter n'offre pas d'accès de plain-pied, vous pouvez faire la demande à votre président d'élection d'un certificat de transfert vous permettant de voter à un bureau spécial avec accès de plain-pied.

Seules les personnes dont le nom est sur la liste électorale de leur section de vote, qu'elle soit urbaine ou rurale, peuvent voter à un bureau spécial.

Le vote dans le bureau du président d'élection

Si votre nom est sur la liste électorale et s'il vous est impossible d'aller voter aux bureaux spéciaux de scrutin ou le jour de l'élection, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection de midi à 18 h et de 19 h à 21 h, à partir de lundi, 14e jour avant le jour de l'élection, jusqu'au vendredi avant le jour de l'élection, sauf les dimanches et les jours où les bureaux spéciaux de scrutin sont ouverts.

Le vote par procuration

La loi permet à certains électeurs qui seront incapables de voter aux jours du scrutin spécial et le jour de l'élection de nommer un autre électeur, appelé mandataire, pour voter à leur place. Sont autorisés à voter par procuration: les pêcheurs, les marins, les prospecteurs, les trappeurs, les membres de l'équipage d'un avion, d'une équipe topographique ou de forestiers; les personnes malades ou souffrant d'incapacité physique, sur présentation d'un certificat de médecin; les étudiants à plein temps éloignés de leur foyer durant une année académique en raison de leurs études, sur présentation d'une attestation du registraire de l'établissement d'enseignement qu'ils fréquentent au Canada.

Toutefois, votre nom et celui de votre mandataire doivent figurer sur la même liste électorale. En outre, vous ou votre mandataire devez présenter une demande de certificat de procuration au président d'élection de la circonscription où vous résidez habituellement, le plus tôt possible après que la liste électorale a été affichée mais pas plus tard que le vendredi précédant le jour de l'élection. Vous pouvez vous procurer la formule officielle de demande au bureau de tout président d'élection.

Le jour de l'élection

Vous votez au bureau de scrutin de votre section de vote. Les bureaux sont ouverts de 9 h à 20 h. Des directives sur la façon de marquer votre bulletin de vote sont affichées dans le bureau ainsi que dans l'isoloir. Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous au scrutateur qui vous donnera votre bulletin de vote.

Les noms des candidats sont inscrits par ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Leur appartenance politique, s'il y a lieu, est inscrite immédiatement sous le nom. Vous ne votez que pour un candidat en traçant un "X" dans le cercle situé vis-à- vis de son nom.

Parlement	Date de l'élection générale	Première session du Parlement	Date de dissolution
1er	du 7 août 1867 au 20 sept. 1867	6 novembre 1867	8 juillet 1872
2e	du 20 juillet 1872 au 12 oct. 1872	5 mars 1873	2 jan. 1874
3e	22 janvier 1874	26 mars 1874	16 août 1878
4e	17 sept. 1878	13 février 1879	18 mai 1882
5e	20 juin 1882	8 février 1883	15 jan. 1887
6e	22 février 1887	13 avril 1887	3 février 1891
7e	5 mars 1891	29 avril 1891	24 avril 1896
8e	23 juin 1896	19 août 1896	9 oct. 1900
9e	7 nov. 1900	6 février 1901	29 sept. 1904
10e	3 nov. 1904	11 janvier 1905	17 sept. 1908
11e	26 oct. 1908	20 janvier 1909	29 juillet 1911
12e	21 sept. 1911	15 nov. 1911	6 oct. 1917
13e	17 déc. 1917	18 mars 1918	4 oct. 1921
14e	6 déc. 1921	8 mars 1922	5 sept 1925
15e	29 oct. 1925	7 janvier 1926	2 juillet 1926
16e	14 sept 1926	9 déc. 1926	30 mai 1930
17e	28 juillet 1930	8 sept. 1930	15 août 1935
18e	14 oct. 1935	6 février 1936	25 jan. 1940
19e	26 mars 1940	16 mai 1940	16 avril 1945
20e	11 juin 1945	6 sept. 1945	30 avril 1949
21e	27 juin 1949	15 sept. 1949	13 juin 1953
22e	10 août 1953	12 nov. 1953	12 avril 1957
23e	10 juin 1957	14 oct. 1957	1er fév. 1958
24e	31 mars 1958	12 mai 1958	19 avril 1962
25e	18 juin 1962	27 sept. 1962	6 février 1963
26e	8 avril 1963	16 mai 1963	8 sept. 1965
27e	8 nov. 1965	18 janvier 1966	23 avril 1968
28e	25 juin 1968	12 sept. 1968	1er sept. 1972
29e	30 oct. 1972	4 janvier 1973	9 mai 1974
30e	8 juillet 1974	30 sept. 1974	

Premier Ministre	Période
J. A. Macdonald (Conservateur)	du 1er juillet 1867 au 6 nov. 1873
A. Mackenzie (Libéral)	du 7 nov. 1873 au 16 octobre 1878
J. A. Macdonald (Conservateur)	du 17 octobre 1878 au 6 juin 1891
J. J. Abbott (Conservateur)	du 16 juin 1891 au 5 déc. 1892
J. Thompson (Conservateur)	du 5 déc. 1892 au 12 déc. 1894
M. Bowell (Conservateur)	du 21 déc. 1894 au 27 avril 1896
Charles Tupper Bart (Conservateur)	du 1er mai 1896 au 8 juillet 1896
Wilfrid Laurier (Libéral)	du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911
Robert Laird Borden	(Conservateur) du 10 oct. 1911 au 12 oct 1917 (Unioniste) du 12 oct. 1917 au 10 juillet 1920
Arthur Meighen (Unioniste)	Du 10 juillet 1920 au 29 déc. 1921
W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 29 déc. 1921 au 28 juin 1926
Arthur Meighen (Conservateur)	du 28 juin 1926 au 25 sept. 1926
W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 25 sept. 1926 au 7 août 1930
R. B. Bennett (Conservateur)	du 7 août 1930 au 23 oct. 1935
W. L. Mackenzie King (Libéral)	du 23 oct. 1935 au 15 nov. 1948
Louis St-Laurent (Libéral)	du 15 nov. 1948 au 21 juin 1957
John Diefenbaker (Progressiste-Conservateur)	du 21 juin 1957 au 22 avril 1963
Lester B. Pearson (Libéral)	du 22 avril 1963 au 20 avril 1968
Pierre Elliot Trudeau (Libéral)	du 20 avril 1968 . . .

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Les petites annonces

à vendre — à louer

À VENDRE - Maison mobile Northstar 1970, 12' x 60', portique neuf 10' x 14'. En très bon état. Pour plus de renseignements téléphonez à Denise au 247-8947 entre 9 h et 17 h, ou au 256-4228 après 17 heures.
29-381-30 C

À VENDRE - 2 coffres en pin - 1 table 1830 en pin - 1 secrétaire en pin - 1 bibliothèque vitrée en pin - 1 vaisselier 1872 en chêne - 1 tourne-disque RCA Victor 1907 manuel et portatif. Composer 256-2678.
29-378-30 C

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

À VENDRE - Photocopieuse Apeco en bon état. Prix de vente négociable. Composer 247-8947.
29-380-30 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197, rue Kitson.
32-10-JNO

LA COMPAGNIE GOOD NEIGHBOURS HOME SERVICE, 458, rue De La Morénie, Saint-Boniface, Man., est à la recherche d'aides familiales à temps partiel ou à plein temps et devant résider à demeure. Composer 233-8340.
28-372-31 C

À LOUER - Boul. Provencher, en face du Centre culturel - Appartement de 1 chambre à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et sécheuse inclus. Téléphonez après 18 heures à Camille au 257-2060, ou à Roméo au 284-7083.
29-383-JNO

À LOUER - Appartement près collège et hôpital de Saint-Boniface. Entrée semi-privée, 1 chambre à coucher, salle de bains, salon-cuisine. $185.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 233-1137 après 17 heures.
28-377-JNO

À LOUER - SAINT-VITAL - Maisons neuves type "Town House" de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village canadien coop ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

À LOUER - Région du Parc Windsor - Appartement de 1 chambre à coucher. Libre le 1er décembre. $168.00 par mois, inclus facilités de lavage, stationnement, électricité, chauffage et eau. Téléphonez à John au 668-6807.
30-390-JNO

À LOUER - 279 Provencher, en face du parc - Appartement de 2 chambres à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et séchéuse. $250.00 par mois. Téléphonez à R. Rosati au 943-3226.
27-364-JNO

À LOUER - Saint-Boniface - Appartement de 2 chambres à coucher partiellement meublé. Tout près de l'arrêt d'autobus. Composer 253-2423 ou 233-6723 après 18 heures.
30-389-30 C

À LOUER - Appartements à louer au Chalet de La Broquerie Inc. S'adresser à: M. Tétrault, Cp 70, La Broquerie, Man. Tél.: 424-5404.
29-382-30 C

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 9 novembre 1978

MODIFICATION À L'AVIS PUBLIC DU 25 JUILLET 1978

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra son audience publique concernant "Le Projet des pratiques et méthodes du Crtc relatives aux questions de radiodiffusion", le 21 novembre 1978, 9 h 00, à **L'Esplanade Laurier, 20e étage, Tour Ouest, avenue Laurier à Ottawa** au lieu du Centre de conférences du gouvernement, tel qu'annoncé antérieurement.

Les demandes spécifiques en matière de radiodiffusion, tel qu'annoncé antérieurement, feront l'objet d'une audience publique qui se tiendra le 21 novembre 1978 à 9 h 00 au Centre de conférences du gouvernement, rue Rideau à Ottawa.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Crtc - Avis public 1978-164

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES
À VENDRE OU À LOUER
Tél.: 233-1863 — 171, rue Marion, Saint-Boniface
Aurèle Dupuis, prop.
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDMOND LAMOUREUX, du village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, résident de la Villa Youville, Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 11 décembre 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de novembre 1978.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions - Bateaux - Tours - Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
247-8434 — Lise, Nicole, Georges — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
BUREAUX A:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE — Rue Dawson — Tél.: 878-3554 — Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS — Rue Jolys — Tél.: 433-7256 — Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C., Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optometriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher,
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-8327

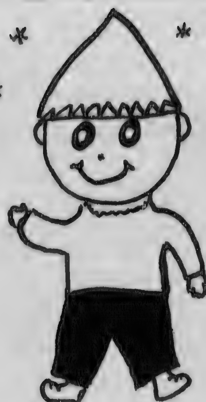
Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5809

La Page de Bicolo ...







Allo les amis! Je suis tout heureux de vous annoncer le grand Concours de Noël! Salut! Bicolo

CONCOURS DE NOËL!

Voici mon grand concours de Noël!

30 beaux prix à gagner... Appareils-photos (caméra), piste de course, montres-bracelets, jeux de construction, tourne-disque, album-photo, jeux de toutes sortes, disques, livres etc....

en plus, **tous les participants recevront un prix-surprise!**

Voici ce que tu dois faire:

Pour les plus grands:
"Raconte-moi ton plus beau Noël."

En quelques paragraphes, raconte-moi le plus beau Noël dont tu te souviennes. Qu'y avait-il de spécial? Quel âge avais-tu? etc...

Pour les jeunes de 7 ans et moins.
Dessine un bas de Noël et dessine aussi ce que tu aimerais y voir dedans. Colorie-le très beau.

Envoie ton récit ou ton dessin avant le 8 décembre,
à:
Concours de Noël
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba, R0A 1V0

....

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

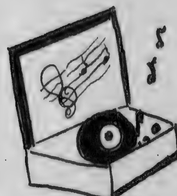
Age: .... No. de membre: ....

POUR RIRE...

Deux enfants se vantent dans la cour de l'école:

- L'océan Atlantique, c'est mon père qui l'a creusé!

- C'est rien, la mer Morte, eh bien, c'est mon père qui l'a tuée!









BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5001	Jules Gareau, Saint-Laurent
5002	Luc Lahaie, Saint-Pierre-Jolys
5003	Jacqueline Arbez, Saint-Boniface
5004	Mireille Balcaen, Saint-Boniface
5005	Roger Dacquay, chem. Sainte-Anne, Saint-Vital
5006	Josée Roy, Saint-Boniface
5007	Joël Bergeron, Saint-Boniface
5008	Joanne Lussier, Saint-Pierre-Jolys
5009	Lyette Labossière, Somerset
5010	Line Desrosiers, Sainte-Anne
5011	Danyel Huberdeau, Saint-Boniface
5012	Andrée Huberdeau, Saint-Boniface
5013	Adèle Tetreault, Winnipeg
5014	Roger Bissonnette, La Broquerie
5015	Michel Bissonnette, La Broquerie

COURRIER

Cher Bicolo,

J'espère que tu as encore des livres de recettes. Je te demande de m'en envoyer un s'il te plaît.

J'aime bien cuisiner. J'ai toujours aimé ça. C'est la première fois que je vais avoir un livre de recettes pour moi.

De ton amie,
Renée Bérard
196, prom. Enfield, Saint-Boniface

"Tu as dû recevoir ton livre de recettes. Comment le trouves-tu? J'espère que tu vas réussir de bons plats."

Bicolo

Cher Bicolo,

Je suis enfin arrivé à Winnipeg comme cela était prévu et j'habite à présent le parc Windsor. Je vais à l'école Lacerte, je travaille bien. Je t'apporte les feuilles du concours en espérant gagner.

Au revoir et à bientôt,
Philippe Picoux, 9 ans.

"Bienvenue au Canada, Philippe! Cela me fait plaisir de te savoir parmi nous. J'espère que tu ne regretteras pas trop les hivers de France! Continue à m'écrire!"

Bicolo.

Mes cheveux sont noirs.
Mes yeux sont bruns.
J'aime jouer avec mes poupées.
Mes amis sont Charlotte, Nicole C., Nicole Y.



Lise Durand
Notre-Dame-de-Lourdes
7 ans, 4004

Bravo aux **gagnants** du mini-concours d'octobre!

Pour les petits:

Daniel Leclaire, 7 ans, Letellier
Liette Comte, 6 ans, Notre-Dame-de-Lourdes
Joanne Gagnon, 5 ans, La Broquerie

Chez les grands:

Lynne Cénérini, 11 ans, Saint-Norbert
Edith Nayet, 10 ans, Saint-Pierre-Jolys
Philippe Picoux, 9 ans, 65, Conifer Cresc., Saint-Boniface.

Voici quelques-unes des histoires des participants au mini-concours d'octobre:

Le mur

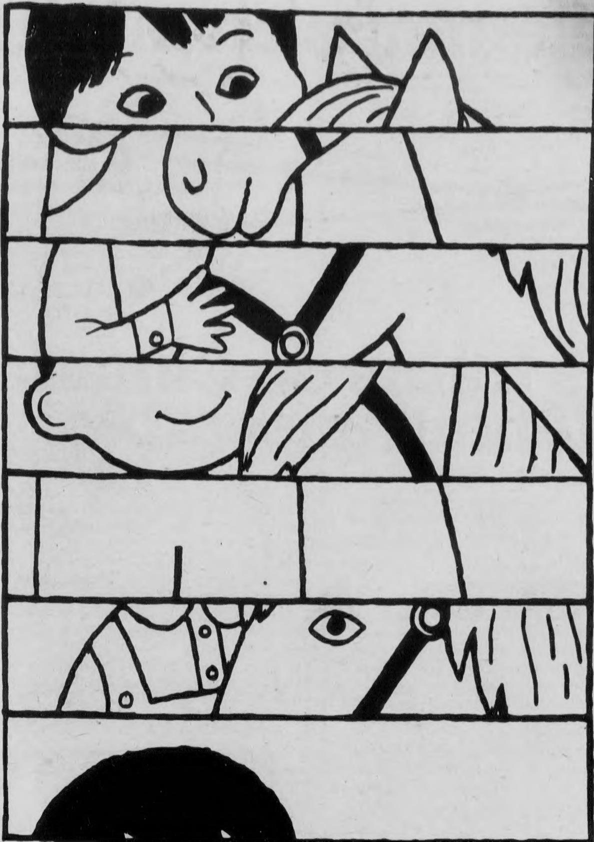
Il était une fois une petite fille qui s'appelait Joanne. Joanne avait écrit sur le mur. Sa mère a vu ses dessins et s'est fâchée. Joanne s'est cachée derrière le sofa pour que sa mère ne la voie pas et sa mère, perplexe, se demandait où était sa fille. Mais Joanne ne voulait pas que sa mère la gronde. Elle a sorti sa tête quand même.

Edith Nayet, 10 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Voici mon histoire
Les aventures de David!

David a écrit sur le mur parce qu'il ne trouvait pas de papier dans la maison. Il a aussi cassé le cendrier sur la table de maman en courant dans la maison. Maintenant que maman s'en est aperçue, elle veut attraper David, mais David s'est caché. Il ne veut pas se faire gronder, car il voit que sa maman est fâchée.

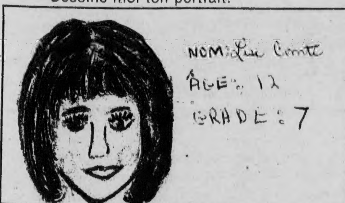
Ton amie,
Giselle Choquette, 9 ans
6 chemin Jacques, Saint-Boniface



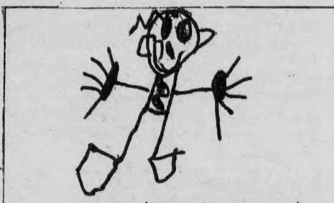
Rodolphe habite à la campagne. Son animal favori est l'un des plus grands qui existent.
Découpe le dessin le long des lignes noires puis mets les bandes découpées à leur place respective et tu pourras voir quel est cet animal.

MEMBRE GAGNANT
No 2,327 Monique Bazin, 8 ans
Cp 3, Saint-Claude, Manitoba

Dessine-moi ton portrait.



Nom: LISE COMTE
Adresse: St-Léon, Manitoba
R0G 2E0
Age: 12 Numéro de membre: 2278



Nom: PATRICK LEMOINE
Adresse: C.P. 173
STE-AGATHE
Age: 5 Numéro de membre: 4961

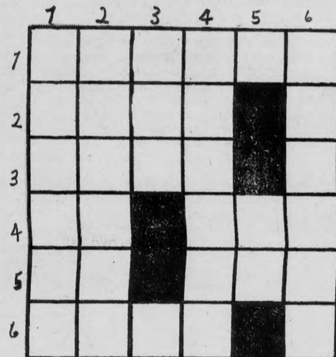
CONCOURS D'AUTOMNE

Dessine-moi ton portrait.



Nom: Lise Delannoy
Adresse: 538, rue Bourgeault
Age: 8 Numéro de membre: 4145

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Astre qui brille la nuit dans le ciel.
2. Ce qui recouvre une maison ou un bâtiment.
3. Quatre voyelles.
4. Initiales de Benoit Perrin. Meuble sur lequel on dort.
5. Article simple (masc.) Terre entourée d'eau.
6. Verbe auxiliaire.

Verticalement

1. Bâtiment pour les animaux de la ferme.
2. Mèche de cheveux disposée sur le front.
3. Oiseau palmipède.
4. Un des pays d'Europe en forme de botte.
5. Pronom personnel, 3e personne du singulier.
6. Oter la tête de quelque chose.

ATTENTION... ATTENTION!

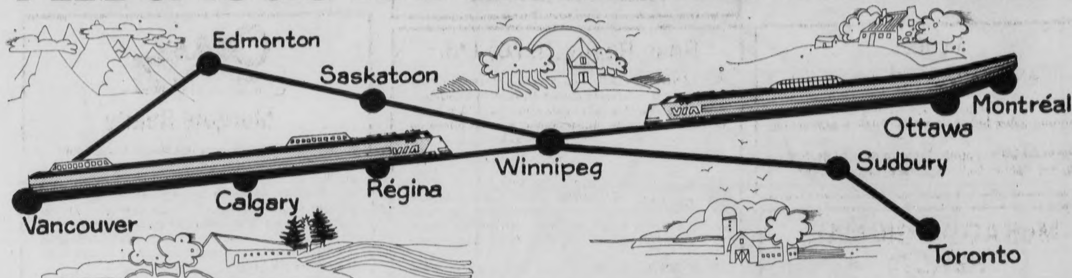
Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

VIA a tous les éléments en main!



Les deux grands trains du Canada roulent maintenant ensemble.

Depuis le 29 octobre, les deux grands trains du Canada, le Super Continental et le Canadien, roulent maintenant ensemble sous la bannière VIA. C'est une autre marque que l'unification du transport voyageurs va pour le mieux.
Chaque jour, deux trains transcontinentaux circulent dans les deux sens.

LE SUPER CONTINENTAL

Le Super Continental de VIA assure la liaison, sur la voie nord, entre Montréal, Ottawa, Winnipeg et Vancouver, en passant par Saskatoon, Edmonton et Jasper.

LE CANADIEN

Le Canadien de VIA, de son côté, assure la liaison entre Toronto, Winnipeg et Vancouver, en passant par Régina, Calgary, Banff et Lac-Louise, sur la voie sud.
Pour le même prix, prenez l'un ou l'autre... ou l'un à l'aller et l'autre au retour.

TRACEZ VOTRE ROUTE

Que vous partiez de Montréal, d'Ottawa ou de Toronto, à destination de Vancouver, vous bénéficiez d'une liaison directe en voiture-lits, empruntant la voie nord ou sud à l'ouest de Winnipeg, sans bouger de votre place. Il en est de même si vous partez de Vancouver à destination d'une de ces trois villes.
La rencontre du Super Continental et du Canadien à Winnipeg permet aux voyageurs en voitures coach et superconfort de changer de train ainsi que le transfert d'une voiture-lits d'un train à l'autre. Et le nouvel horaire des services intégrés permet de réduire d'une nuit la durée du voyage en Super Continental.
Le Super Continental et le Canadien offrent maintenant les mêmes normes de service et de matériel, y compris les voitures superconfort.
Et vous pouvez profiter des tarifs Écono-choix pour toutes les destinations et toutes les combinaisons de trajets.
Vous voyez, VIA a tous les éléments en main pour adapter mieux que jamais son service transcontinental à vos planifications-voyage. Alors, prenez donc le train... pour mieux profiter de la vie.
Pour plus de renseignements, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

Les deux grands trains du Canada,
l'invitation au voyage.



GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.
REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE
"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321
Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

L'ÉCOLE PRECIEUX-SANG

demande un professeur de 3e année effectif le 1er janvier 1979
Veuillez vous adresser à:

Monsieur le Directeur
Ecole Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface R2H 2E5
Tél.: 233-4327

Western Canada School of Auctioneering Ltd.

où est offert le premier et le seul cours complètement canadien. No. de licence (en vertu de l'acte des Licences des écoles de métiers): RSA 1970, C.366.

Si vous désirez des renseignements sur le prochain cours, écrivez à:

Case 687
Lacombe, Alta.
T0C 1S0
ou téléphonez au: (403) 782-6215

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALICE GRÉGOIRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ménagère, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 8 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de novembre 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS IMPORTANT

de la part de l'Assurance Manitoba sur les récoltes (Manitoba Crop Insurance): la date limite pour demander une indemnité est le 30 novembre 1978.

Le conseil d'administration de l'Assurance Manitoba sur les récoltes a décidé qu'aucune demande pour indemnité ne serait acceptée après le 30 novembre, selon les clauses du contrat.

Si vous avez terminé la moisson de vos récoltes assurées...

Vérifiez le volume du grain vendu et celui du grain entreposé.

Apportez un échantillon de votre grain à l'élévateur afin d'en vérifier le poids et la qualité.

(N'oubliez pas qu'un nombre spécifique de boisseaux de qualité moyenne vous est assuré. Par conséquent, le nombre de boisseaux, le poids et la qualité sont pris en considération lors de l'étude d'une demande.)

Si certaines de vos récoltes assurées ne sont pas encore moissonnées..

Si en date du 30 novembre, elles ne sont pas encore récoltées, n'oubliez pas de présenter une demande pour un ajusteur, par l'intermédiaire de votre agent, au plus tard le 30 novembre.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir à présenter une demande pour indemnité, ou une demande pour un ajusteur, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent d'assurance sur les récoltes.

Veuillez le faire aujourd'hui même.
Car la date limite du 30 novembre approche à grands pas.

LE CENTRE DE RESSOURCES
recherche une
SECRÉTAIRE

Fonctions:
Travaille pour le directeur général du Centre. Effectue les tâches habituelles de secrétariat.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 22 novembre 1978 au:

Directeur général
Le centre de ressources
a/s Collège de Saint-Boniface
200, rue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

ON A BESOIN D'URGENCE

De foyers (foster homes) dans les régions de Saint-Pierre, Saint-Malo, et Saint-Adolphe afin d'y placer des malades mentaux. Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

Roberta Graham
Département de la Santé et des Services communautaires
Case 50
Beauséjour, Manitoba
ou téléphoner au:
1-268-1411

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. **Libre le 1er décembre 1978.** S'adresser à:

Germain Champagne, Procure des Institutions, 624, ave Taché, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

PARC WINDSOR $44,900
Maison de 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grande cuisine. En très bon état. Téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.

SAINT-BONIFACE
Maison rapportant un revenu de plus de $600 par mois. En très bon état. Près des écoles. 3 appartements grands et beaux. Garage pour 2 voitures. Téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.

À 25 MINUTES DE WINNIPEG - $1,900 comptant - Libre immédiatement - 3 chambres à coucher - salle de famille - Garage - Lot de 70' x 200'. Léo Grouette 257-2363 ou McKague Sigmar 256-4356.

NORWOOD $29,900
Bungalow de 2 chambres à coucher, cuisine de bonnes dimensions avec amplement de jolies armoires, "fixtures" neufs dans la salle de bains, sous-sol. Maison qui offre une belle vue. Idéale comme maison pour jeune couple. Téléphonez à Robert Fillion au 257-2753 ou 256-4356.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLÉCTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

AGENCE DUCHARME
256-4313

SAINT-BONIFACE - Libre immédiatement. 3 chambres à coucher. Salon, cuisine et chambres à coucher spacieux. Fumoir. Pose des fils électriques, plomberie, fenêtres, portes et tapis complètement remis à neuf. Minimum comptant: $2,500. Hypothèque à 10% pour acheteur qualifié. Pour plus de renseignements, **téléphonez à Paul Fournier au 257-0791.**

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 2 novembre 1978

MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

WINNIPEG, MANITOBA

LE 5 DÉCEMBRE 1978, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes désire modifier son avis d'audience publique (première partie) daté du 5 octobre 1978 relativement à l'audience publique qui aura lieu le 5 décembre 1978 au Winnipeg Inn, 2, place Lombard, Winnipeg, Manitoba.

LA DEMANDE SUIVANTE EST MODIFIÉE COMME SUIT:

PREMIÈRE PARTIE - ARTICLE 27

CHUM (MANITOBA) LIMITED, 432, RUE MAIN, WINNIPEG, MANITOBA

Winnipeg, Manitoba - 781573100

- en enlevant la partie b); la demande se lit maintenant comme suit:

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHIQ-FM Winnipeg, Manitoba, qui expire le 31 mars 1979.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Crtc - Avis public 1978-158

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

Ross Realty (1976) Ltd.

RUE LANGEVIN - Duplex de deux chambres à coucher de chaque côté - entrées privées à l'avant et à l'arrière - espace pour garer cinq voitures - près des écoles, parc et église - peut être utilisé comme maison privée ou duplex avec revenus possibles de $550.00 par mois - seulement $48,900.00.

RUE RITCHOT - Libre immédiatement - maison de 2 étages, 2 chambres à coucher, 2 salles des bains plus douche au sous-sol - on pourrait faire une autre chambre ou un bureau au sous-sol. Près de toutes commodités et transport - grand garage - $32,900.00.

TRANSCONA - Bungalow de 8 ans, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur dans salon et salle de loisirs - près de l'arrêt d'autobus - Prix très modique à $43,900.00.

Pour plus amples renseignements téléphonez à Alberto Bonomo au 942-3108 "pager" 2409, ou 256-7311, ou le soir au 222-8934.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

3495, route Pembina

261-7170

ÉLIE-MANITOBA
Bungalow avec garage attenant et avec "Breeze Way". Grand lot. Près de tous les niveaux d'écoles et autres commodités. Tapis mur à mur de qualité de choix. Sous-sol presque fini et avec salle de bains et douche. Prix: $59,900.

SAINTE-AGATHE
Grand lot avec égouts et eau du village. Prix: $8,500.

SAINTE-AGATHE
Maison de 1½ étage située sur grand lot boisé avec garage. Prix: $28,500.

CENTRE DE SAINTE-AGATHE $39,900
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine. Grand lot.

Svp téléphonez à Joe Campeau au 269-3303, ou au 261-7170.



BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



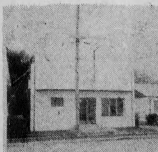
SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.



SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital.



BRIC-A-BRAC - SAINT-PIERRE - Voulez-vous faire $20,000 par année? Venez voir ce magasin de meubles neufs et usagés. Logis de 3 chambres à coucher inclus.

FERMES

SAINT-PIERRE - $10,000. Beau lot de 2 acres boisées au bord de la rivière, à un mille du village.

160 ACRES DE TERRAIN AGRICOLE déjà cultivés, à 2 milles de Saint-Pierre.

18 ACRES DE TERRAIN sur chemin 59, à ¼ mille au nord du village de Saint-Pierre.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES PETITES FERMES DE PASSE-TEMPS (hobby farms) dans les environs de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Ile-des-Chênes, etc.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

$16,900 SAINT-BONIFACE
Maison de 1½ étage sur rue Aulneau. 2 chambres à coucher et salle de bains à l'étage supérieur. Grande cuisine, salon et salle à manger au 1er étage. Hangar pour entrepôt, taxes modiques, ½ rue de l'église, arrêt d'autobus à la porte. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

BUNGALOW DE 2 CHAMBRES À COUCHER
SAINT-BONIFACE $42,900
La cuisine comprend des armoires en chêne, évier double en acier inoxydable, dessus d'armoire "flo-form", plancher neuf. Salon avec tapis mur à mur et plafond voûté. Céramique dans salle de bains. Sous-sol fini avec plomberie et chambres à coucher supplémentaires comprenant un vestiaire double, et une salle familiale. Garage isolé et chauffé. Cette maison peut être achetée ou louée. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

2 PROPRIÉTÉS (REVENUS) SAINT-BONIFACE
Une est un restaurant loué sans bail. Heures d'ouverture courtes, fermé le dimanche et jours de congé. Bon chiffre d'affaires. L'autre comprend 3 appartements de 1 chambre à coucher chacun, complètement indépendants l'un de l'autre et avec entrée privée. Fixez votre propre loyer. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-NORBERT DOIT ÊTRE VENDUE
Grande maison de famille comprenant 4 chambres à coucher, 2 plomberies, salle de loisirs finie, jolie buanderie avec de nombreuses armoires et chambre froide, grand salon, salle à manger conventionnelle, cour arrière clôturée et avec patio et "sun deck", garage attenant, fenêtres et auvents neufs. Près de toutes les commodités de Saint-Norbert. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

LADCO "MONACO" SOUTHDALE
Maison avec garage pour 2 voitures attenant et avec entrée au niveau inférieur comprenant salle familiale avec foyer ouvert, bar avec évier, et bureau ou 4e chambre à coucher. Le rez-de-chaussée comprend une grande cuisine avec amplement d'armoires, et évier double en acier inoxydable, immenses salon et salle à manger en forme de L et avec fenêtre en baie et draperies confectionnées sur mesure. Le niveau supérieur comprend 3 chambres à coucher, la chambre à coucher principale avec salle de bains de 2 éléments, 3 plomberies en tout. Prix actuel fixé pour vente rapide. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

PERMETTEZ À VOTRE FEMME DE GAGNER DE L'ARGENT
$54,900
Restaurant complètement équipé plus maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Situés sur une rue animée à Saint-Boniface. Téléphonez à Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

ANOLA TOUT PRÈS DE LA GRAND ROUTE NO 12
Nouvelle maison de 4 chambres à coucher construite sur un lot de 5 acres. Amplement d'espace pour construire votre propre piscine complètement privée. Pour plus de renseignements téléphonez à Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

PRÉFÉREZ-VOUS VRAIMENT LA CAMPAGNE
Avec un emploi en ville? Arrangez-vous pour prendre rendez-vous afin de visiter cette ferme de passe-temps de 80 acres avec maison de 4 ans et à 25 minutes de la ville. On demande $124,500. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

AVENUE WOODLAWN
Bungalow de 3 chambres à coucher comprenant salon et salle à manger en forme de L, salle de loisirs, douche au sous-sol. Garage. Lot de 95' x 122'. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface. tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

RUE KITSON $39,000.00
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

SAINT-VITAL - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport

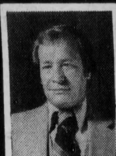
BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

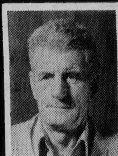
NOUS AVONS DES CLIENTS POUR MAISONS DANS SAINT-BONIFACE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À VENDRE LA VÔTRE, TÉLÉPHONEZ-NOUS.

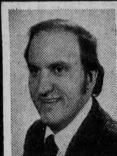
FRANCO FONDS

la découverte du siècle, formulée par une équipe de chercheurs tenaces.

Le conseil d'administration de Francofonds Inc., qui figure ci-bas, se donne pour tâche d'assurer le succès de ce projet. Il compte sur l'intérêt et la participation de tous les francophones du Manitoba.


Me LAURENT ROY
président


M. ALBERT VIELFAURE
vice-président


M. AURELE CAMPEAU
trésorier


Mgr ANTOINE HACAULT
administrateur


M. CLEMENT BENJAMIN
administrateur

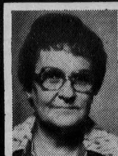

M. l'Abbé LEO COUTURE
administrateur


M. ANDRE FRECHETTE
administrateur


M. MAURICE GAUTHIER
administrateur


M. GEORGES PAQUIN
administrateur


Sr BERNADETTE POIRIER
administratrice


Mme JACQUELINE ROY
administratrice


Dr GEORGES SABOURIN
administrateur


M. RAYMOND POIRIER
directeur

...un remède à tout prix